

Manuel d'utilisation



| | |
|---|-----------|
| I. PRÉSENTATION DE LEXIS 360 INTELLIGENCE | 4 |
| UNE INTRODUCTION À LEXIS 360 INTELLIGENCE | 4 |
| ACCÉDEZ À LEXIS 360 INTELLIGENCE | 4 |
| PRÉSENTATION DE LA PAGE D'ACCUEIL DE LEXIS 360 INTELLIGENCE | 4 |
| II. LA RECHERCHE TRANSVERSALE | 6 |
| FORMULEZ VOTRE RECHERCHE | 6 |
| <i>Comment formuler votre requête ?</i> | 6 |
| Recherche Lexis 360 Intelligence par mots-clés | 6 |
| Comment fonctionne la recherche générale sur Lexis 360 Intelligence ? | 6 |
| Comment les mots vides sont-ils gérés en recherche classique ? | 7 |
| Comment les caractères spéciaux sont-ils traités ? | 8 |
| Quels dictionnaires sont appliqués en recherche simple ? | 8 |
| Comment fonctionne les opérateurs ? | 11 |
| Comment fonctionne l'opérateur SAUF ? | 11 |
| Comment fonctionne la recherche exacte ? | 11 |
| Comment rechercher une entreprise ? | 12 |
| Recherche dans toutes les sources | 13 |
| Rechercher dans une sélection de sources | 13 |
| Recherche avancée | 14 |
| Les champs | 14 |
| Les opérateurs booléens | 14 |
| Les opérateurs de proximité | 15 |
| Rechercher dans une sélection de sources | 16 |
| Recherche d'une référence d'article de revue | 16 |
| Recherche dans une encyclopédie | 16 |
| EXPLOITEZ VOS RÉSULTATS | 17 |
| <i>La liste de résultats</i> | 17 |
| Classement de la liste de résultats | 17 |
| Par pertinence | 17 |
| Par date | 18 |
| Affinez votre recherche | 18 |
| Par Date | 18 |
| Par contenus | 19 |
| Recherchez dans la Jurisprudence | 20 |
| Filtrer par juridiction, siège, formation | 20 |
| Filtrer par Thèmes | 21 |
| Filtre par code de publication | 22 |
| Voir la vue graphique | 22 |
| Recherche par référence | 23 |
| Accès aux conclusions du rapporteur public | 24 |
| <i>Utilisez la fonctionnalité Recherches sauvegardées</i> | 24 |
| <i>Consultez les documents et exportez vos documents</i> | 24 |
| Visualisez un document | 25 |
| Imprimez | 25 |
| Téléchargez | 25 |
| Ajouter aux dossiers | 26 |
| Partagez | 26 |
| Utilisez les liens hypertextes | 26 |
| Utilisez le Copier/Coller LexisNexis | 27 |
| III. LA RECHERCHE PAR FONDS | 28 |
| LES ENCYCLOPÉDIES | 28 |
| <i>Parcourir les encyclopédies par table des matières</i> | 28 |
| SYNTHÈSES JURISCLASSEUR | 29 |
| <i>Parcourir les Synthèses</i> | 30 |

| | |
|---|-----------|
| LA JURISPRUDENCE | 31 |
| <i>Analyse JurisData</i> | 31 |
| LES REVUES | 34 |
| <i>Parcourir le sommaire des revues</i> | 34 |
| Visualisez l'article en PDF | 35 |
| LES FICHES PRATIQUES | 35 |
| <i>Parcourir des fiches pratiques par thématiques</i> | 35 |
| LES MODÈLES D'ACTES | 36 |
| CODES..... | 37 |
| <i>Compareur de versions</i> | 37 |
| <i>Parcourir les codes Légifrance</i> | 38 |
| LES CONVENTIONS COLLECTIVES | 38 |
| <i>Parcourir les conventions collectives</i> | 40 |
| IV. LES OUTILS | 41 |
| LEXIS EXPLORE | 41 |
| JOBEXIT | 42 |
| V. LES SERVICES..... | 45 |
| CENTRE DE NOTIFICATIONS | 45 |
| <i>Les recherches sauvegardées</i> | 45 |
| <i>Les revues suivies</i> | 47 |
| <i>Les actualités</i> | 48 |
| L'HISTORIQUE | 48 |
| LES DOSSIERS | 49 |
| AIDES ET CONTACTS | 50 |
| <i>Aide en ligne</i> | 50 |
| <i>Formation</i> | 51 |
| <i>Contacts</i> | 52 |
| <i>Spécifications techniques</i> | 52 |
| <i>Navigateur</i> | 52 |
| <i>Mot de passe</i> | 52 |
| <i>Annexe 1 : Liste des Fonds disponibles en encyclopédies JurisClasseur</i> | 53 |
| <i>Annexe 2 : Antériorité des fonds des revues</i> | 55 |
| <i>Annexe 3 : Antériorité des Fonds sur les décisions des Autorités Administratives Indépendantes</i> | 59 |
| <i>Annexe 4 : Codes annotés</i> | 60 |

I. Présentation de Lexis 360 Intelligence

UNE INTRODUCTION À LEXIS 360 INTELLIGENCE

4

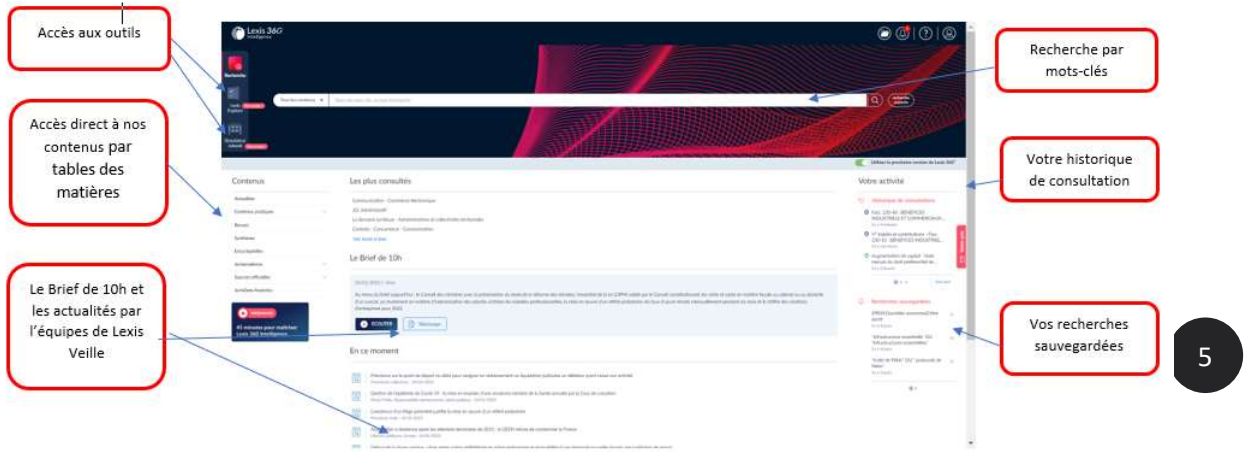
1. Vous utilisez Lexis 360 Intelligence et nous vous en remercions ! Lexis 360 Intelligence a l'ambition de donner accès à une documentation juridique complète, opérationnelle et enrichie par la technologie.
2. Lexis 360 Intelligence donne accès à plus de 25 millions de contenus juridiques (le périmètre disponible varie selon le pack choisi), parmi lesquels :
 - les sources (jurisprudence, législation, réglementation, B.O, etc.) enrichies par des données, analyses et commentaires ;
 - la doctrine LexisNexis, composée des encyclopédies (JurisClasseur, Litec, D.O, Lexis Pratique, Revues) ;
 - les contenus pratiques exclusifs (modèles, fiches pratiques répondant à des questions opérationnelles, synthèses, etc.).
3. Ces contenus, liés entre eux par des dizaines de millions de liens, sont accessibles de plusieurs manières :
 - La recherche générale ;
 - La page d'accueil : Contenus

ACCÉDEZ À LEXIS 360 INTELLIGENCE

4. Vous pouvez vous connecter à l'adresse www.lexis360intelligence.fr.

PRÉSENTATION DE LA PAGE D'ACCUEIL DE LEXIS 360 INTELLIGENCE

5. Sur la page d'accueil de Lexis 360 Intelligence, vous retrouvez un accès direct à la barre de recherche et à nos contenus éditoriaux par le plan. Vous pouvez aussi écouter le brief de 10H ou consulter les actualités.



II. La recherche transversale

6. La recherche transversale vous permet de rechercher sur tous les fonds disponibles dans la base à partir d'une barre de recherche unique.

Les termes seront recherchés sur les encyclopédies, la jurisprudence, la législation, les revues et la doctrine.

À l'inverse, si votre recherche est vaste et/ou que vous ne souhaitez des résultats que sur un seul fonds (une encyclopédie uniquement, la jurisprudence uniquement), la recherche fonds par fonds (III) sera plus adaptée.

6

FORMULEZ VOTRE RECHERCHE

Comment formuler votre requête ?

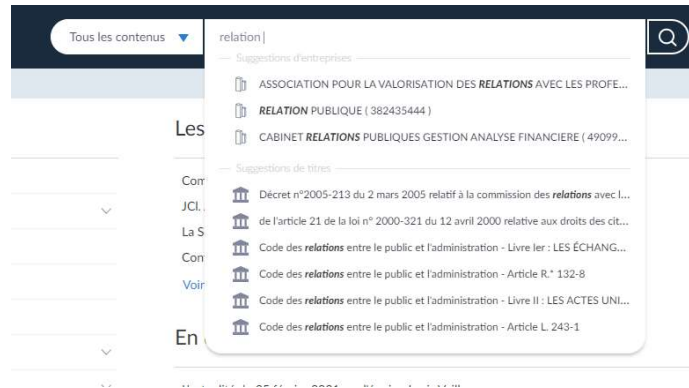
Recherche Lexis 360 Intelligence par mots-clés

7. Privilégiez, par conséquent, ce mode de recherche pour une première approche de l'interface car l'écran de recherche est le plus simple et les résultats seront plus complets.
8. Ce mode de recherche restera le plus opérationnel si votre recherche est précise, que les termes de votre recherche sont ciblés et que vous souhaitez des résultats dans toutes les sources du droit.

Comment fonctionne la recherche générale sur Lexis 360 Intelligence ?

9. Formulez votre requête avec les mots ou expressions les plus significatifs de votre sujet, qu'ils soient juridiques ou factuels.

Lorsque vous entrez vos mots-clés, il apparaît des propositions issues des titres des documents, entreprises correspondant aux mots-clés tapés. Vous pouvez inscrire les mots ou expressions que vous souhaitez.



7

Tapez les mots ou expressions les uns à la suite des autres. L'espace induit l'opérateur ET.



Débutez votre recherche par le ou les critères essentiels à la pertinence de votre requête et orientez ensuite votre recherche en fonction du nombre de résultats obtenus.

10. L'ordre des mots peut ne pas être respecté. En revanche, le moteur de recherche distribue une pénalité à ces documents, ce qui réduit le poids du document et sa position dans la liste de résultats.
11. Le moteur gère automatiquement les singuliers/pluriels, féminin/masculin, caractères accentués ou pas.

Exemple : *bail commercial*

Cette requête fait remonter des documents contenant les termes suivants : bail, baux, commercial, commerciaux, commerciale, commerciales, bail commercial, commercial bail.

Comment les mots vides sont-ils gérés en recherche classique ?

12. Pour des raisons de performance, les mots vides sont « ignorés » dans le sens où ils ne sont pas cherchés dans l'index mais l'information de leur position dans la requête est conservée.

Par exemple, une requête comme *bail de courte durée* est vue par le moteur comme *bail courte durée*.

Les mots vides sont ignorés dans le calcul du nombre de mots mais sont pris en compte dans le calcul de la pertinence. Afin d'obtenir une liste de résultats pertinente, il est préférable de rechercher avec les mots vides.

13. L'absence de mots vides ne permet pas de déclencher l'enrichissement linguistique.

Exemple : permis construire

Les documents contenant un/des synonyme(s) de permis de construire, tel que « autorisation de construire » ne remonteront pas dans la liste de résultats.

Comment les caractères spéciaux sont-ils traités ?

14. En recherche simple, les caractères spéciaux comme les tirets, les points, etc. sont considérés par défaut comme des mots vides, donc ils ne sont pas recherchés.

Exemple : assurance-vie <=> assurance vie

15. Attention ! Même en recherche exacte, le trait d'union est considéré comme un espace entre deux termes.

Exemple : « assurance-vie » remontera les documents contenant assurance-vie et assurance vie.

16. Pour les nombres, le comportement est le même en recherche exacte et en recherche classique. Les caractères spéciaux sont considérés comme des caractères et non comme des séparateurs de mots

Quels dictionnaires sont appliqués en recherche simple ?

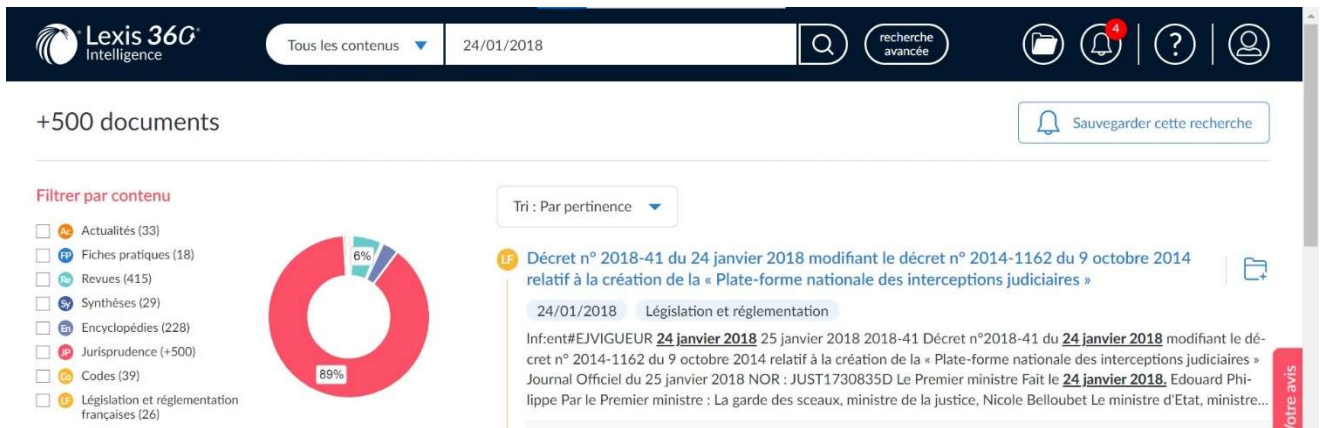
17. Quatre dictionnaires sont disponibles sur Lexis 360 Intelligence.

Pour rappel, nous disposons des dictionnaires suivants :

- Dictionnaire de dates
- Dictionnaire des acronymes
- Dictionnaire de concepts
- Dictionnaire des expressions protégés

18. Le dictionnaire de dates permet de rechercher les différentes formes d'une date.

Exemple 1 :



Lexis 360 Intelligence

Tous les contenus 24/01/2018

recherche avancée

+500 documents

Sauvegarder cette recherche

Filtrer par contenu

- Actualités (33)
- Fiches pratiques (18)
- Revues (415)
- Synthèses (29)
- Encyclopédies (228)
- Jurisprudence (+500)
- Codes (39)
- Législation et réglementation françaises (26)

Tri : Par pertinence

LP Décret n° 2018-41 du 24 janvier 2018 modifiant le décret n° 2014-1162 du 9 octobre 2014 relatif à la création de la « Plate-forme nationale des interceptions judiciaires »

24/01/2018 Législation et réglementation

Inf:ent#EJVIGUEUR **24 janvier 2018** 25 janvier 2018 2018-41 Décret n°2018-41 du **24 janvier 2018** modifiant le décret n° 2014-1162 du 9 octobre 2014 relatif à la création de la « Plate-forme nationale des interceptions judiciaires » Journal Officiel du 25 janvier 2018 NOR : JUST1730835D Le Premier ministre Fait le **24 janvier 2018**, Edouard Philippe Par le Premier ministre : La garde des sceaux, ministre de la justice, Nicole Belloubet Le ministre d'Etat, ministre...

69%

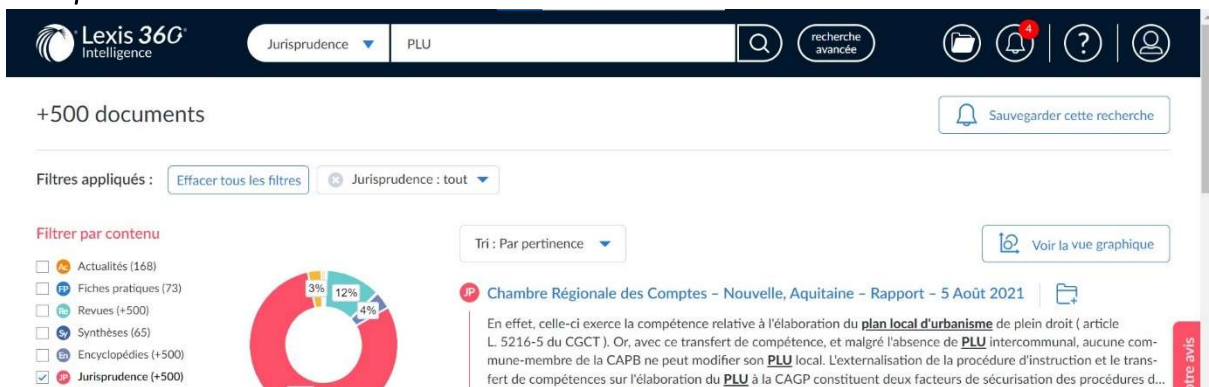
6%

Cette requête permet de rechercher les documents contenant les formes suivantes :

- 24/01/2018
- 24 janv. 2018
- 24 janvier 2018
- 24/01/18

19. Le dictionnaire d'acronymes se déclenche si l'acronyme est tapé en lettres majuscules uniquement. Si l'acronyme est tapé en minuscules, le dictionnaire ne se déclenchera pas. La requête va évidemment aboutir mais les résultats seront différents.

Exemple 2 :



Lexis 360 Intelligence

Jurisprudence PLU

recherche avancée

+500 documents

Sauvegarder cette recherche

Filtres appliqués : Effacer tous les filtres Jurisprudence : tout

Filtrer par contenu

- Actualités (168)
- Fiches pratiques (73)
- Revues (+500)
- Synthèses (65)
- Encyclopédies (+500)
- Jurisprudence (+500)

Tri : Par pertinence

JP Chambre Régionale des Comptes – Nouvelle, Aquitaine – Rapport – 5 Août 2021

En effet, celle-ci exerce la compétence relative à l'élaboration du plan local d'urbanisme de plein droit (article L. 5216-5 du CGCT). Or, avec ce transfert de compétence, et malgré l'absence de PLU intercommunal, aucune commune-membre de la CAPB ne peut modifier son PLU local. L'externalisation de la procédure d'instruction et le transfert de compétences sur l'élaboration du PLU à la CAGP constituent deux facteurs de sécurisation des procédures d...

3%

12%

4%

La requête *PLU* permet de trouver les documents contenant : PLU, plan local d'urbanisme, P.L.U, P.L.U. et plans locaux d'urbanisme.

Si toutefois l'acronyme ne fait pas partie du dictionnaire, la recherche s'effectuera en full text, donc ne ramènera que les documents contenant la forme recherchée.

20. Le dictionnaire des concepts permet d'étendre la recherche aux différentes formes du concept recherché.

Exemple 3 : commodat = prêt à usage

commodat" ou "prêt à usage", qui n'a d'autre objet que de faire naître une obligation personnelle et mobilière, ne peut être considéré comme l'un des actes entrant dans le champ d'application Cruvelier. Le prêt à usage (commodat) en droit fiscal : JCP N 2012, n° 28-1298. - F. Delorme. Prêt à usage : immeuble non bâti à usage agricole, proposition d...'." data-bbox="140 176 874 316"/>

10

21. Le dictionnaire des expressions dites protégées permet de rechercher l'expression telle quelle a été écrite, et non les termes un à un avec leurs enrichissements.

22. Cette liste contient les expressions suivantes :

| | |
|--------------------------|-------------------|
| accouchement sous x | garde à vue |
| ayant cause | gré à gré |
| ayant droit | hors de cause |
| billet à ordre | huis clos |
| bonne foi | mise à pied |
| cause réelle et sérieuse | mise en cause |
| de cujus | mise en demeure |
| de lege | mise en état |
| de plano | résidence fiscale |
| de residuo | société de fait |
| en l'état | sursis à statuer |
| en la forme | voie de fait |
| frais et dépens | référé |
| fin de non-recevoir | |

Exemple 4 : en recherchant l'expression ayant droit, le moteur ne remontera pas de document contenant a droit, ayant droite, etc.

Comment fonctionnent les opérateurs ?

23. Il existe sur la recherche simple trois opérateurs : ET, OU, SAUF

L'opérateur ET est induit par l'espace

L'opérateur OU donne une alternative entre plusieurs mots.

L'opérateur SAUF permet d'exclure un terme. Il doit être placé en fin d'équation de recherche

Il n'existe pas de priorisation entre les différents opérateurs. Il faut utiliser les parenthèses pour établir des priorités en recherche générale.

NB : Il n'est pas utile et pertinent d'utiliser l'opérateur ET puisqu'il est appliqué par défaut. L'utilisation de cet opérateur génère une requête complexe pour laquelle le calcul de la pertinence est différent d'une requête sans opérateur.

Comment fonctionne l'opérateur SAUF ?

24. L'opérateur SAUF permet d'exclure un terme de recherche.

25. En recherche générale, le SAUF peut s'écrire de deux manières :

- a SAUF b SAUF c
- a SAUF (b OU c)

Exemples :

Bail commercial SAUF dérogatoire SAUF courte durée

Bail commercial SAUF (dérogatoire OU courte durée)

Comment fonctionne la recherche exacte ?

26. La recherche exacte se déclenche lorsqu'on ajoute des guillemets aux termes de la recherche.

Exemple :



27. Le moteur retourne les documents contenant tous les termes recherchés dans l'ordre exact de la saisie.

28. Les mots vides sont traités comme n'importe quel autre terme de la requête.

En recherche exacte, les caractères spéciaux (tiret, virgule, point, slash) sont également considérés comme des séparateurs de mots, en-dehors d'un nombre.

Quand ils sont compris dans un nombre/référence, le comportement est différent puisqu'ils sont considérés comme un caractère à part entière.

Exemple :



12

Attention, le trait d'union est considéré comme un espace entre deux termes dans ce cas. Cette requête remontera les documents contenant *assurance-vie* et *assurance vie*.

29. Aucun dictionnaire n'est appliqué, aucun enrichissement n'est effectué.

30. Cette requête ramène uniquement des documents contenant l'expression exacte. En aucun cas, un document ne contenant que *bail* ou que *commercial* ou encore *baux commerciaux*, *baux*, *commerciaux* ne doit remonter dans la liste de résultats.

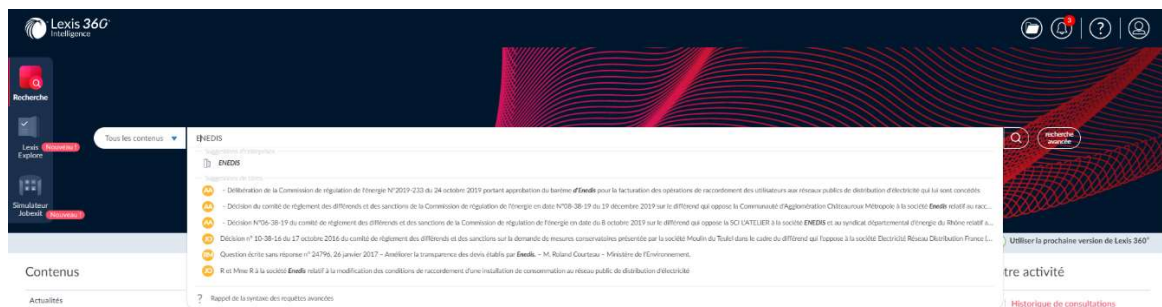
Exemple :



Comment rechercher une entreprise ?

31. Sur Lexis 360 Intelligence, vous avez à votre disposition des fiches entreprises. Ces fiches contiennent les informations relatives aux : forme juridique, activité, adresse, numéro SIREN et les décisions de justice où l'entreprise intervient en tant que défendeur ou défendeur.

32. Pour rechercher une fiche entreprise, vous pouvez inscrire la raison sociale de l'entreprise ou son numéro SIREN. Dans la barre de recherche, tapez le début de la raison sociale pour avoir des propositions.



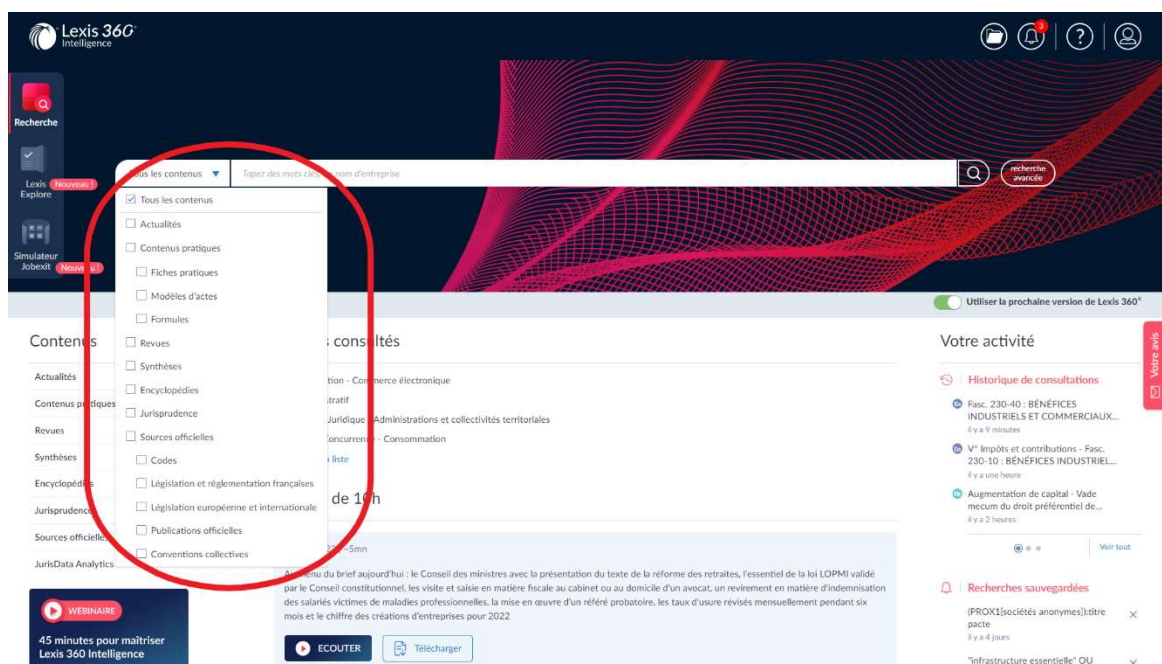
Recherche dans toutes les sources

33. Par défaut, la recherche Lexis 360 Intelligence se fait dans tous les contenus. Vous pouvez le vérifier grâce à la sélection de sources de la recherche qui indiquera Tous les contenus.

Rechercher dans une sélection de sources

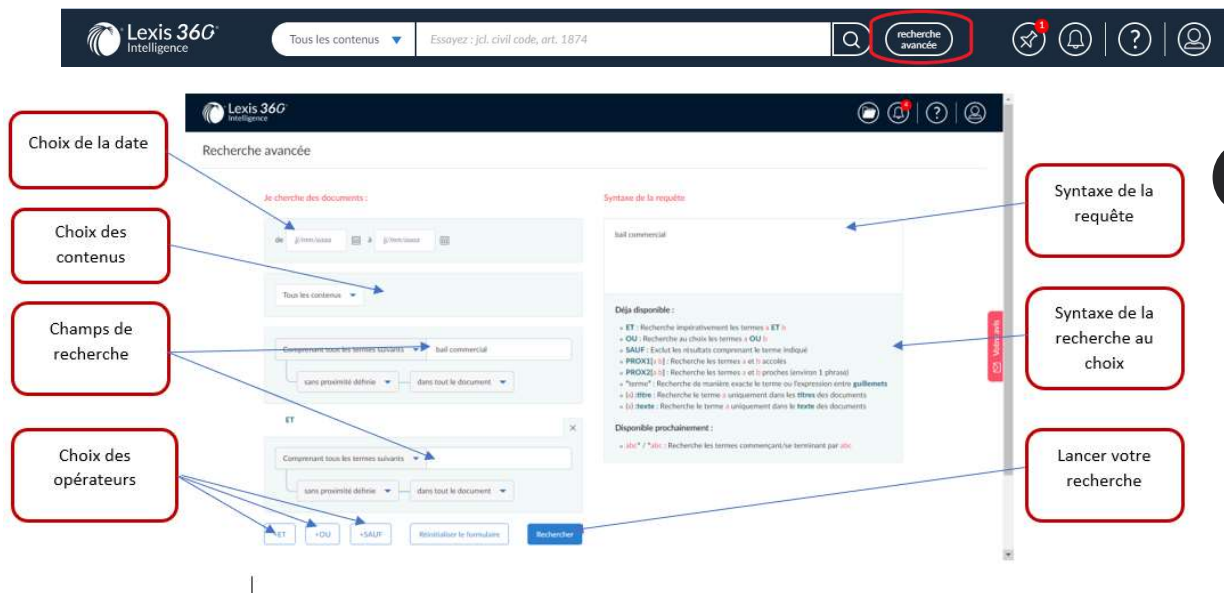
34. Cette fonctionnalité permet à l'utilisateur de restreindre sa recherche à un périmètre donné.

Vous pouvez en dépliant le menu Tous les contenus réaliser une recherche au sein d'une ou plusieurs sources. Cochez les contenus souhaités.



Recherche avancée

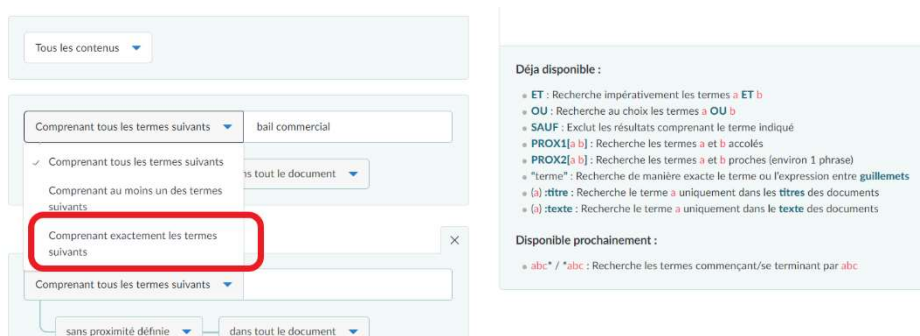
35. Depuis la page d'accueil, vous pouvez accéder à une recherche avancée en cliquant sur le lien positionné dans la zone de recherche.



Les champs

36. Pour formuler votre recherche, commencez par choisir les mots et expressions significatifs en sélectionnant ensuite l'opérateur de votre choix.

Chaque mot ou expression saisi dans les zones « mots ou expressions » sera recherché. Il est possible d'utiliser les guillemets pour rechercher une expression exacte ou sélectionner dans le menu déroulant : **Comprenant tous les termes suivants**.



Les opérateurs booléens

37. Les opérateurs disponibles sont :

- ET
- OU
- SAUF

38. Lorsque l'opérateur SAUF est présent dans la requête, on isole toute la partie qui précède l'opérateur, en respectant la priorité des autres opérateurs, si besoin.

39. Voici quelques exemples d'interprétation des requêtes :

a ET b OU c OU d = a ET (b OU c OU d)

a ET b OU c SAUF d = (a ET (b OU c)) SAUF d

a SAUF b SAUF c = ((a) SAUF b) SAUF c

15

Les opérateurs de proximité

40. Il existe deux opérateurs de proximité sur lexis 360 Intelligence :

- Termes accolés ou PROX1 : Il cherche les termes les uns à côté des autres en prenant en compte les inversions. Cette proximité est traduite par l'opérateur PROX1. Cet opérateur peut être utilisé en recherche générale avec cette même syntaxe.
- Termes proches ou PROX2 : il cherche les termes au sein d'une phrase (approximatif). Cette proximité est traduite par l'opérateur PROX2. Il peut être utilisé en recherche générale avec cette même syntaxe.



Tous les contenus

Comprenant tous les termes suivants bail commercial

sans proximité définie dans tout le document

+ET

termes accolés

termes proches

Réinitialiser le formulaire

Rechercher

Déjà disponible :

- ET : Recherche impérativement les termes a ET b
- OU : Recherche au choix les termes a OU b
- SAUF : Exclut les résultats comprenant le terme indiqué
- PROX1[a b] : Recherche les termes a et b accolés
- PROX2[a b] : Recherche les termes a et b proches (environ 1 phrase)
- "terme" : Recherche de manière exacte le terme ou l'expression entre guillemets
- (a):titre : Recherche le terme a uniquement dans les titres des documents
- (a):texte : Recherche le terme a uniquement dans le texte des documents

Disponible prochainement :

- abc* / *abc : Recherche les termes commençant/se terminant par abc

41. Quand vous utilisez les opérateurs de proximité, le moteur n'utilise pas une recherche exacte des termes recherchés, c'est-à-dire que tous les enrichissements sont faits sur la requête (synonymie, flexions et acronymes).

Exemple :

La recherche PROX1[bail commercial] permet de rechercher les documents contenant *baux commerciaux*, *bail commercial*, *commercial bail* et *commerciaux baux*.

42. Il est possible d'utiliser directement les opérateurs de proximité dans la barre de recherche.



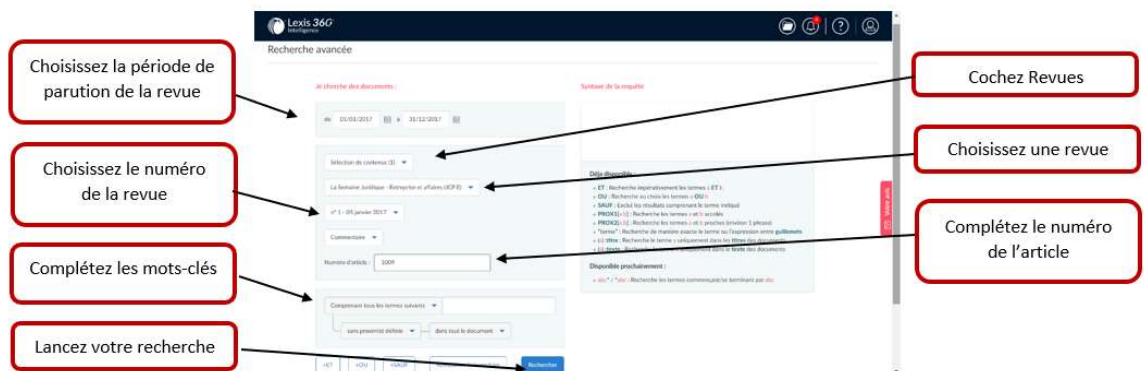
Rechercher dans une sélection de sources

43. Cette fonctionnalité permet à l'utilisateur de restreindre sa recherche à un périmètre donné.

Recherche d'une référence d'article de revue

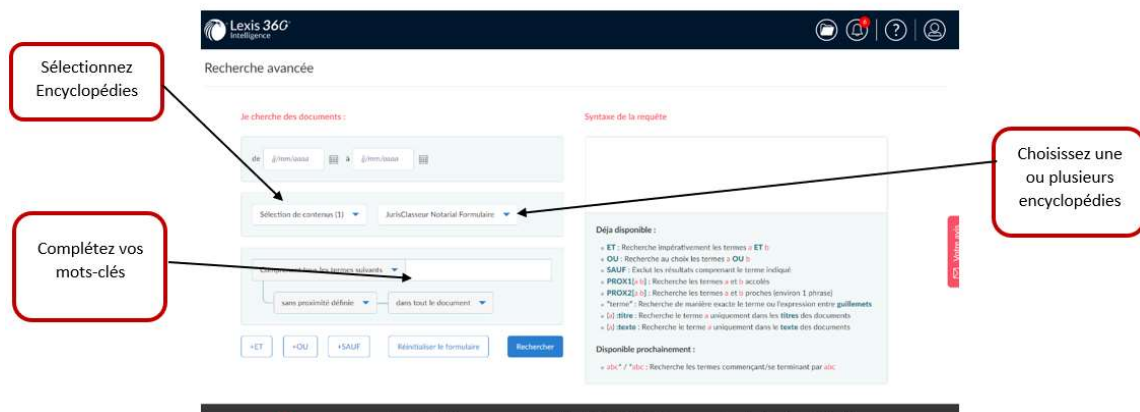
44. Pour rechercher une référence exacte d'un article de revue, vous devez d'abord sélectionner une année. Puis, sélectionnez dans le menu déroulant de tous les contenus, Revues en cochant.

45. Choisissez le titre de la revue, la référence du sommaire puis le type d'article choisi. Enfin, vous pouvez remplir le champ numéro d'article.



Recherche dans une encyclopédie

46. Pour réaliser une recherche dans une collection du JuriClasseur, vous devez d'abord sélectionner Encyclopédies, puis un champ va apparaître où vous pourrez sélectionner une ou plusieurs encyclopédies. Complétez votre recherche par des mots-clés.



EXPLOITEZ VOS RÉSULTATS

47. Cliquez sur l'icône Loupe pour obtenir la liste de vos résultats. Il n'existe pas de limite en nombre de documents recherchés. Il vous est indiqué en haut à gauche si vous avez plus de 500 résultats ou moins.

La liste de résultats

48. Pour chaque document trouvé, l'affichage des mots de votre recherche apparaît surligné en jaune, suivis et précédés des mots environnants. Chaque mot trouvé dans le document est un lien ; il vous permettra d'accéder directement au document ouvert à l'endroit où ce mot a été trouvé.

Classement de la liste de résultats

Par pertinence

49. La recherche Lexis 360 Intelligence intègre des algorithmes de recherche et de tri d'affichage des documents par pertinence, qui prennent en considération :

- la proximité des mots de la recherche au sein de chaque document
- le nombre d'occurrence des mots dans le document
- la place des mots de recherche dans le document : titre ou corps de texte
- la date

La recherche sera réalisée en plein texte.

50. L'ordre d'apparition des documents dans la liste de résultats est le suivant :

- Les documents répondant à la recherche en plein texte et à la recherche couplée plein texte - sémantique apparaissent les premiers, selon les critères de pertinence définis ci-dessus.
- Les documents ne répondant qu'à la recherche sémantique apparaissent en fin de liste de résultats.

Par date

51. C'est un classement des résultats par la date du document du plus récent au plus ancien.

18

Affinez votre recherche

52. Il est possible de rajouter des mots au fur et à mesure de votre recherche.

Il est possible d'affiner votre recherche par la date ou les sources.

L'ensemble des filtres que vous avez sélectionnés sont affichés en haut sous « Filtres appliqués » pour une lecture immédiate.

Ces sélections sont également mises en avant dans le menu des filtres.



The screenshot shows the Lexis 360 Intelligence search results page for the query "relation commerciale établie". The interface includes a search bar, a navigation menu, and a list of filters. A donut chart displays the distribution of results by content type: 83% (red), 10% (teal), and 6% (blue). The search results are sorted by relevance ("Tri : Par pertinence"). Two results are visible:

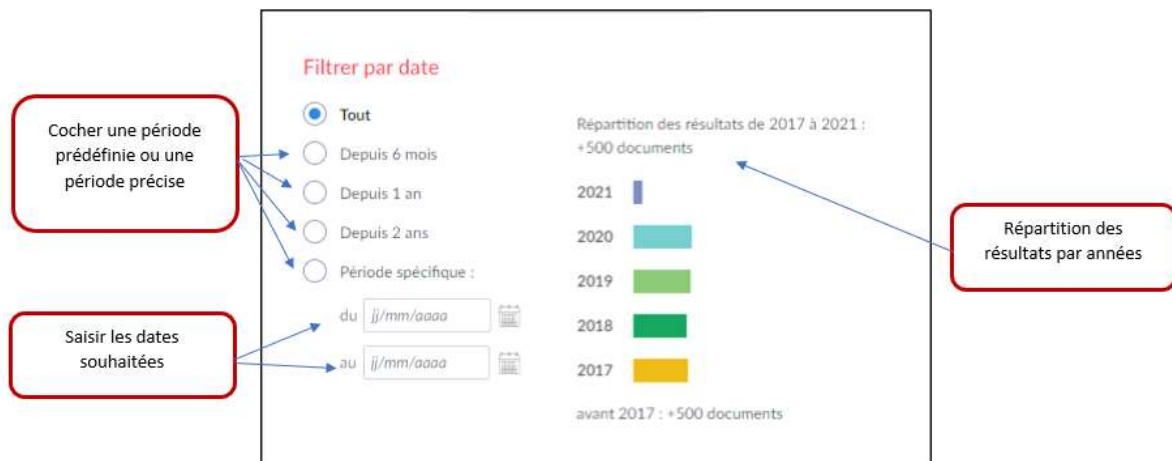
- Recours de la victime d'une rupture brutale de la relation commerciale établie** by LE MORE Pauline, dated 20/05/2022, Fiche pratique n° 1231. The summary states: "relation commerciale établie, totale : constitue une rupture de relation commerciale le fait d'imposer à un partenaire une modification substantielle d'une relation commerciale établie, ... Caractère « établi » de la relation commerciale Afin de déterminer si la relation en cause peut être qualifiée d'« établie », il convient d'être renseigné sur son caractère stable ou précaire."
- Rompre une relation commerciale établie** by TOUSSAINT-DAVID Gaëlle, dated 05/11/2020, Fiche pratique n° 300. The summary states: "Existence d'une relation établie La qualification de relation établie, laissée à l'appréciation des juges du fond, au cas par cas, dépendra..."

Par Date

53. Le filtre Date permet de filtrer sur des résultats soit Depuis 6 mois, soit Depuis 1 ans, Soit Depuis 2 ans, soit une période spécifique, sans perdre le classement par pertinence.

Par défaut, le filtre Date indique Tout, aucun document n'est exclu.

Pour restreindre la période de recherche, vous pouvez soit :



Filtrer par date

Tout
 Depuis 6 mois
 Depuis 1 an
 Depuis 2 ans
 Période spécifique :

du

au

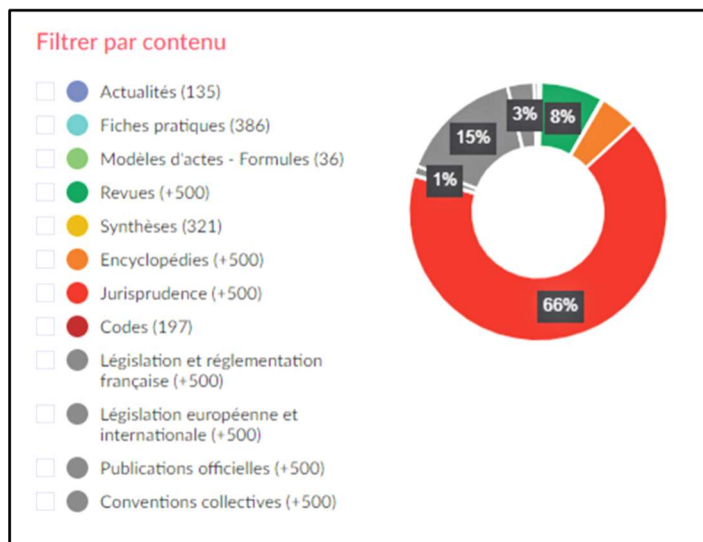
Répartition des résultats de 2017 à 2021 :
+500 documents

| Année | Nombre de documents |
|------------|---------------------|
| 2021 | ~10 |
| 2020 | ~100 |
| 2019 | ~100 |
| 2018 | ~100 |
| 2017 | ~100 |
| avant 2017 | +500 documents |

La liste de résultat est automatiquement rafraîchie.

Par contenus

54. Filtrer par contenu permet de filtrer vos documents en fonction d'une ou plusieurs sources. Il suffit de cocher les cases sur la gauche



Filtrer par contenu

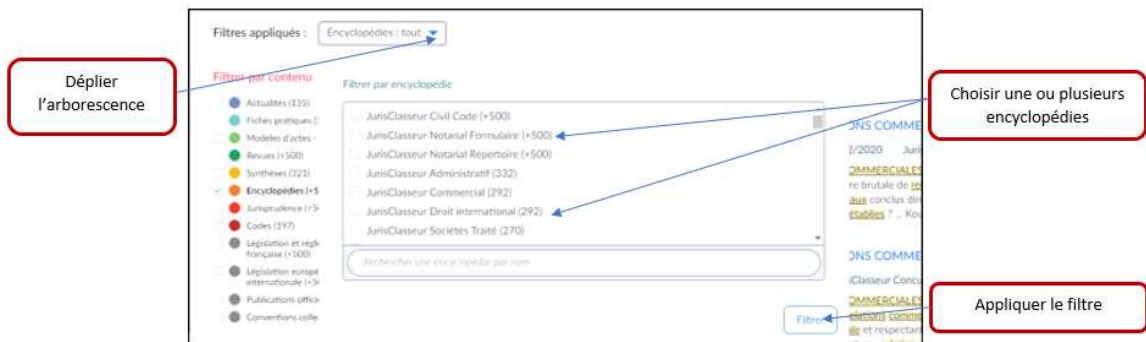
- Actualités (135)
- Fiches pratiques (386)
- Modèles d'actes - Formules (36)
- Revues (+500)
- Synthèses (321)
- Encyclopédies (+500)
- Jurisprudence (+500)
- Codes (197)
- Législation et réglementation française (+500)
- Législation européenne et internationale (+500)
- Publications officielles (+500)
- Conventions collectives (+500)

Répartition des résultats par contenu :

| Catégorie | Pourcentage |
|---------------------------------|-------------|
| Jurisprudence (+500) | 66% |
| Actualités (135) | 15% |
| Publications officielles (+500) | 8% |
| Modèles d'actes - Formules (36) | 3% |
| Encyclopédies (+500) | 1% |

Des filtres additionnels sont proposés en fonction des sources sélectionnées afin de permettre une recherche plus fine.

55. Lors de la sélection d'un filtre (en cochant la case), une case bleue avec une flèche apparaît en haut de la liste de résultats pour indiquer que vous pouvez affiner cette sélection.



Le détail de l'arborescence du filtre et les filtres spécifiques apparaissent dans un encadré.

Lorsque vous avez terminé, cliquez sur le bouton « Filtrer ».

La page de résultats est rafraîchie au fur et à mesure en prenant en compte le ou les nouveau(x) filtre(s) sélectionné(s).

Les critères associés aux filtres sont ajoutés dans la zone « Filtres appliqués ».

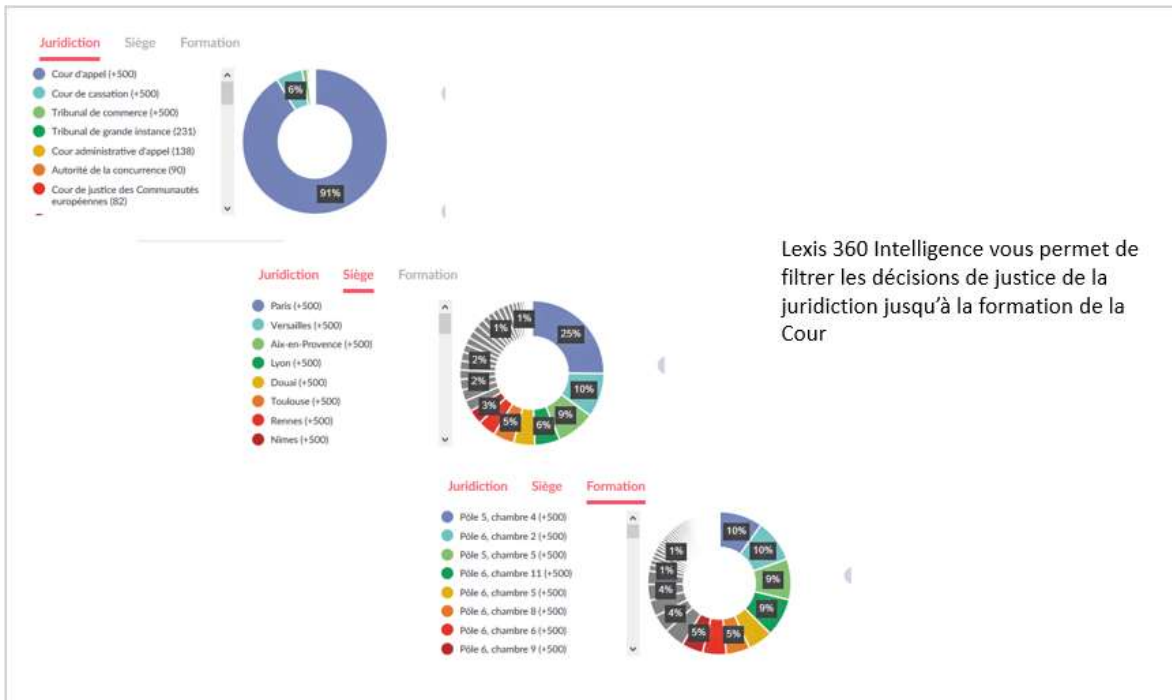
Pour supprimer les filtres, il suffit de décocher la case dans le filtre par contenu.

Recherchez dans la Jurisprudence

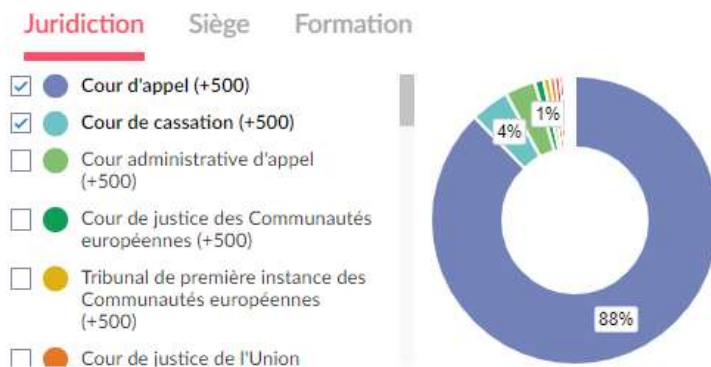
56. La recherche de jurisprudence sur Lexis 360 Intelligence se fait par mots-clés et vous permet d'avoir accès à des filtres spécifiques pour vos recherches.

Filtrer par juridiction, siège, formation

57. Le filtre par juridiction vous permet d'affiner les critères de recherche par juridictions, siège et formation notamment pour les cours d'appel.



58. Le filtre de juridiction vous permet de sélection une ou plusieurs juridictions. Dans ce dernier cas, il n'est plus possible d'utiliser les filtres de siège et de formation.



Filtrer par Thèmes

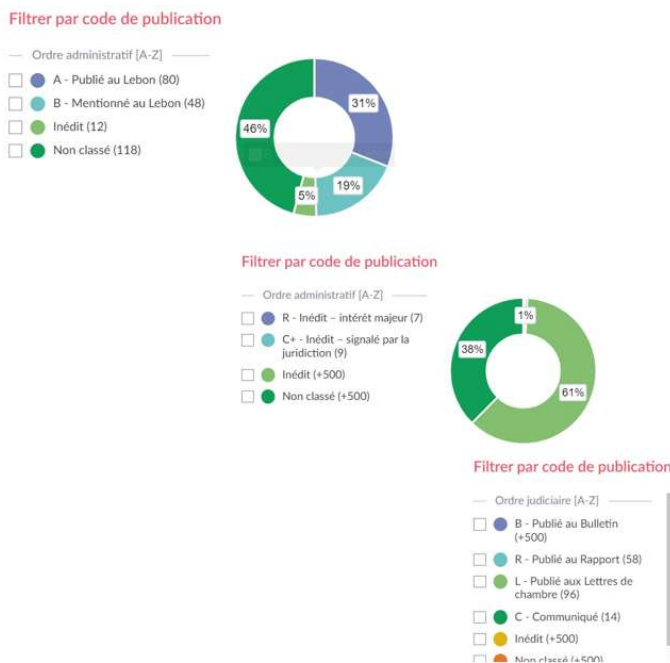
59. Filtrer par Thèmes permet de choisir le thème du contentieux que vous souhaitez : travail, concurrence-consommation, par exemple. Vous pouvez compléter votre sélection en choisissant des sous-thèmes. Plusieurs thèmes peuvent être choisis. Par contre, si vous choisissez plusieurs thèmes vous ne pourrez pas accéder aux sous-thèmes.



Lexis 360 Intelligence vous permet de filtrer les décisions de justice par thèmes et sous thèmes

Filtre par code de publication

60. Filtrer par code de publication permet de filtrer en fonction des références des décisions attribués par les juridictions elle-mêmes. Elles sont différentes en fonction de l'ordre administratif ou judiciaire dans lequel elles sont rendues.

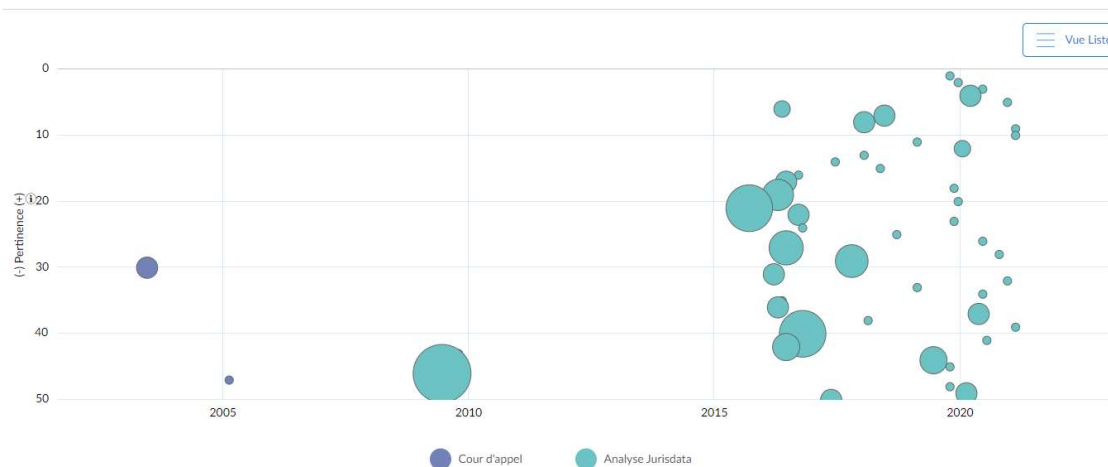


Lexis 360 Intelligence vous permet de filtrer les décisions de justice par code de publication en fonction des ordres administratif ou judiciaire

Voir la vue graphique

61. La vue graphique vous permet de visualiser les 50 premiers résultats sous forme de graphique.

50 premiers documents



23

62. Vous retrouverez en abscisse, la période disponible et en ordonnée la pertinence (vers le bas les décisions les moins pertinentes et vers le haut les décisions les plus pertinentes) La taille de la bulle varie selon le nombre de commentaires rattachés à cette décision.

63. La légende est en dessous : les juridictions (disponibles selon votre recherche) et l'Analyse JurisData

Recherche par référence

64. Sur Lexis 360 Intelligence, il est possible de retrouver un arrêt en tapant dans la barre de recherche soit le numéro de pourvoi, soit le numéro de RG. Une recherche dans le titre des documents est effectuée, il faut cliquer sur les propositions de la barre de recherche.



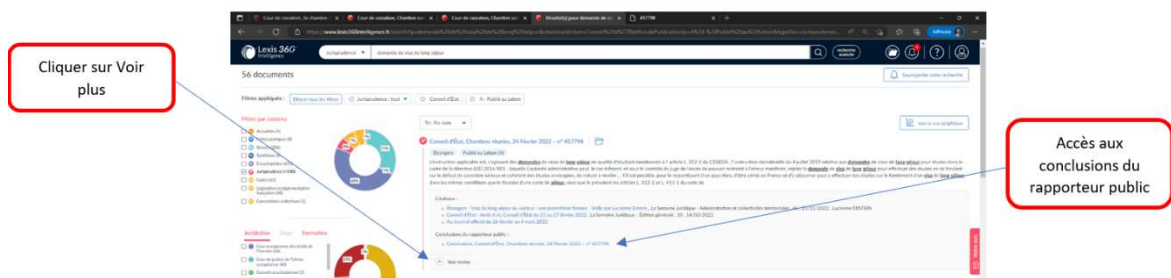
65. Il est possible directement depuis la page d'accueil de réaliser une recherche d'arrêt grâce à son numéro d'analyse JurisData.



Accès aux conclusions du rapporteur public

- 66. Depuis la liste de résultats, pour les arrêts de l'ordre administratif, Lexis 360 Intelligence vous propose de consulter les conclusions du rapporteur public liées à cet arrêt.
- 67. Quand les conclusions du rapporteur public sont disponibles, elles apparaissent dès la liste de résultats dans voir plus. Elles sont aussi accessibles dans les enrichissements de l'arrêt.

24



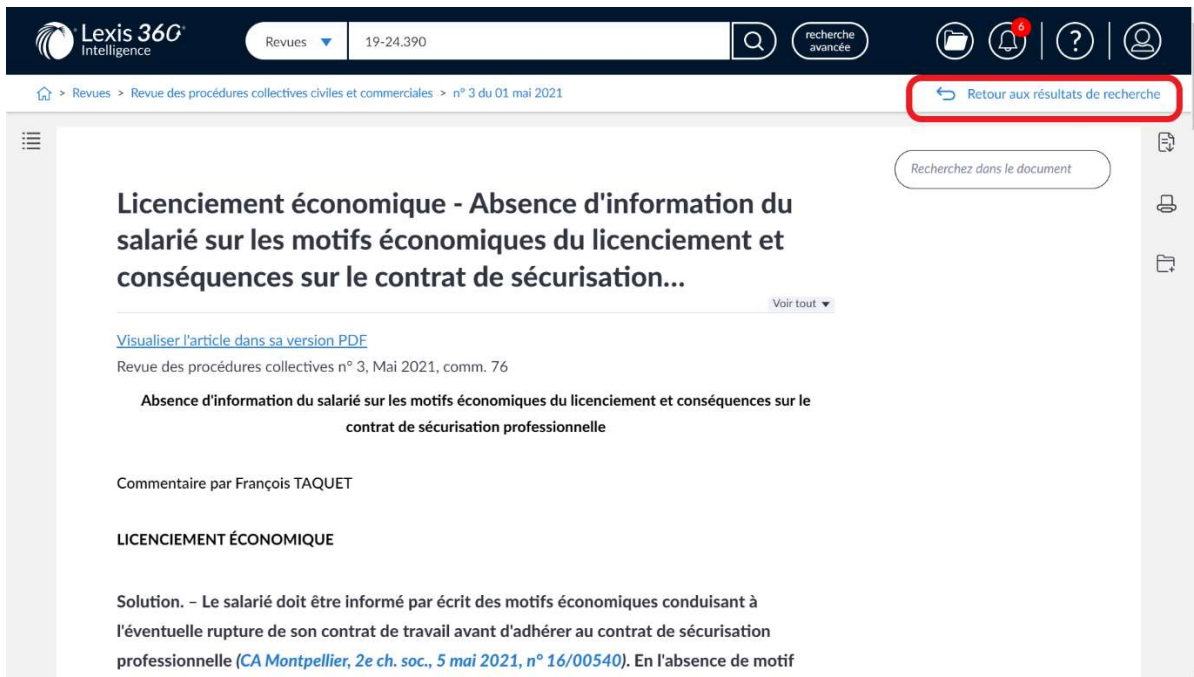
Utilisez la fonctionnalité Recherches sauvegardées

- 68. La fonctionnalité de veille personnalisée vous permet de rendre automatique et régulière une recherche.
- 69. Choisissez vos mots-clés, les fonds que vous souhaitez interroger, puis paramétrez cette recherche de façon à recevoir tout nouveau résultat automatiquement par mail.



Consultez les documents et exportez vos documents

- 70. Nous vous recommandons d'utiliser les liens de retour tels que « Retour aux résultats » situé en bas à gauche.



Lexis 360 Intelligence

Revue des procédures collectives civiles et commerciales > n° 3 du 01 mai 2021

Retour aux résultats de recherche

Licenciement économique - Absence d'information du salarié sur les motifs économiques du licenciement et conséquences sur le contrat de sécurisation...

Visualiser l'article dans sa version PDF

Revue des procédures collectives n° 3, Mai 2021, comm. 76

Absence d'information du salarié sur les motifs économiques du licenciement et conséquences sur le contrat de sécurisation professionnelle

Commentaire par François TAQUET

LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE

Solution. – Le salarié doit être informé par écrit des motifs économiques conduisant à l'éventuelle rupture de son contrat de travail avant d'adhérer au contrat de sécurisation professionnelle (CA Montpellier, 2e ch. soc., 5 mai 2021, n° 16/00540). En l'absence de motif

25

Visualisez un document

71. Pour visualiser un document de la liste de résultat, cliquez sur le titre du document. Lexis 360 Intelligence vous propose un affichage complet du document, spécifique à chacune des sources.

Lorsqu'un document est consulté, les termes de la recherche sont en gras. Ces termes comprennent les termes de la recherche.

Imprimez

72. Pour imprimer un document, il faut cliquer sur l'icône imprimante



Lexis 360 Intelligence

Encyclopédies > Essayez : exception de procédure fascicule 40

Encyclopédies > JurisClasseur Brevets

Fasc. 4210 : EXCLUSIONS DE BREVETABILITÉ. - Règles générales

Recherchez dans le document

En synthèse dans (1)

- Synthèse - Brevetabilité des inventions


Téléchargez

73. Il est possible de télécharger des documents soit au format Word, soit au format PDF en cliquant sur l'icône de téléchargement.



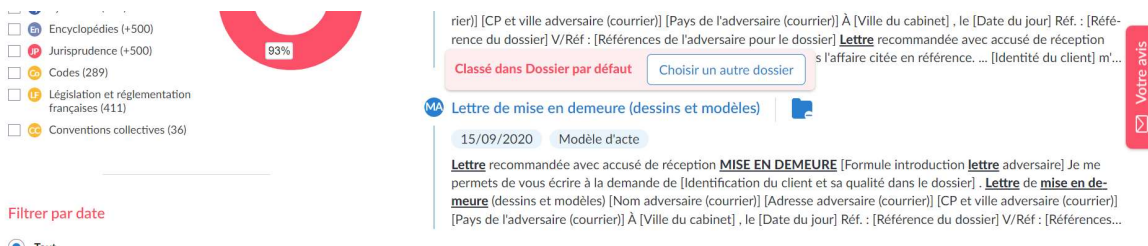
Ajouter aux dossiers

26

74. Sur l'ensemble du site, que ce soit depuis la liste de résultats, ou en consultant un document, vous pouvez à tout moment ajouter un document à un dossier en cliquant sur l'icône  (depuis la liste de résultats ou un document).



75. Vous pouvez choisir d'enregistrer dans le document soit dans le dossier par défaut, soit choisir un dossier que vous avez préalablement créé.



Partagez

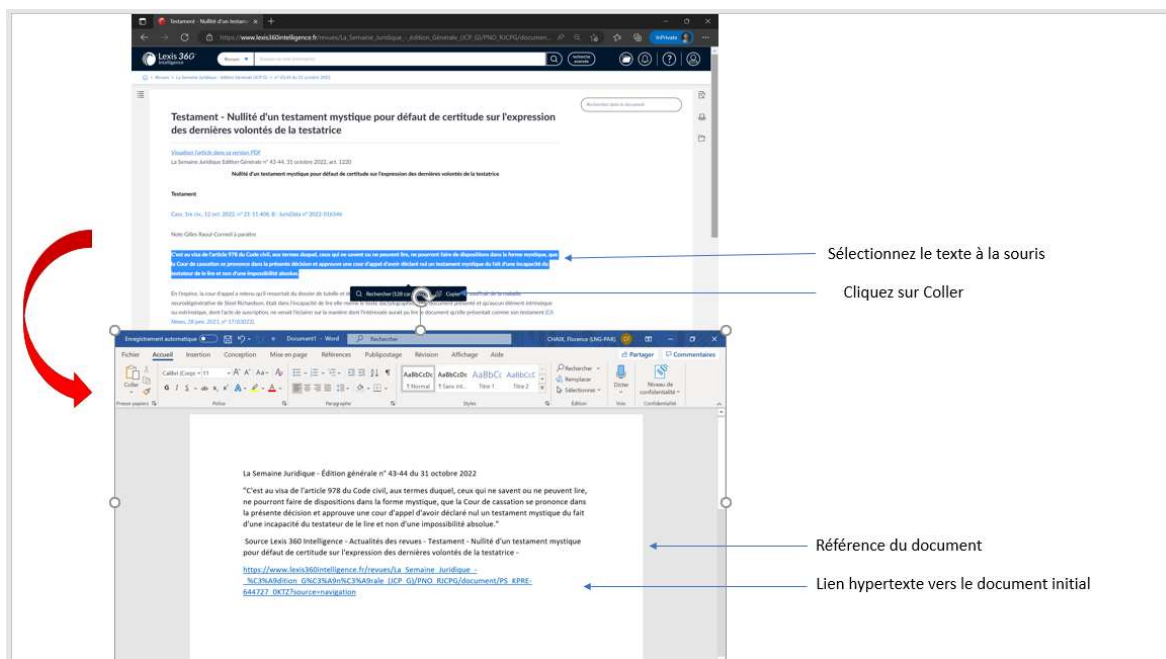
Utilisez les liens hypertextes

76. Sur le site Lexis 360 Intelligence, chaque page de site est visée par une URL en permanent. Vous pouvez donc en copiant l'adresse URL, partager des documents ainsi que des listes de résultats.



Utilisez le Copier/Coller LexisNexis

- 77. La fonctionnalité Copier/coller intégrée à Lexis 360 Intelligence va vous permettre de copier non seulement les fragments des documents pour les intégrer à un document Word ou un mail, par exemple, mais va également augmenter ce fragment de texte en générant automatiquement la référence du document et un lien hypertexte vers le document original.
- 78. Dans un document, sélectionnez le texte à la souris pour faire apparaître Rechercher/copier. Cliquez sur Copier puis collez dans un document Word ou un mail.



III. La recherche par fonds

LES ENCYCLOPÉDIES

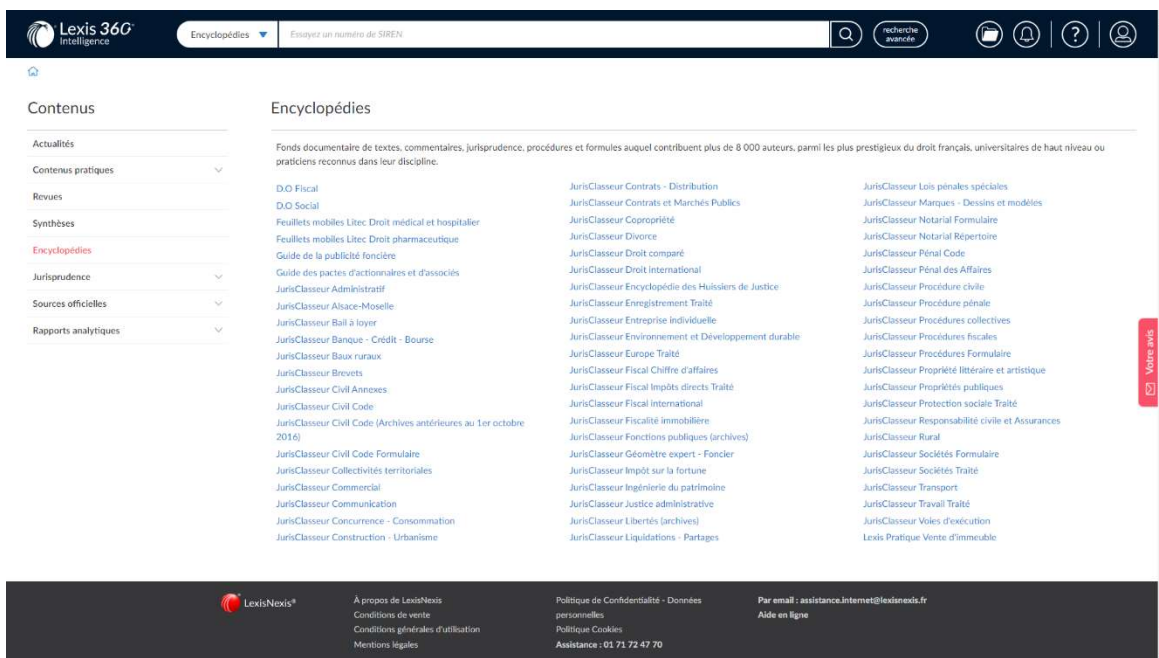
28

79. Les encyclopédies constituent un fonds documentaire exceptionnel de textes, commentaires, jurisprudence, procédures et formules auquel contribuent plus de 2 000 auteurs.

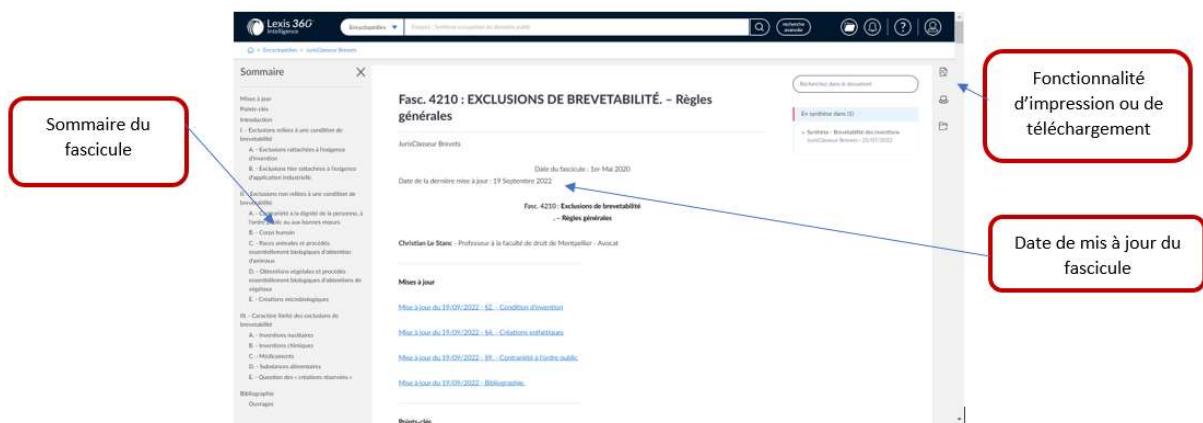
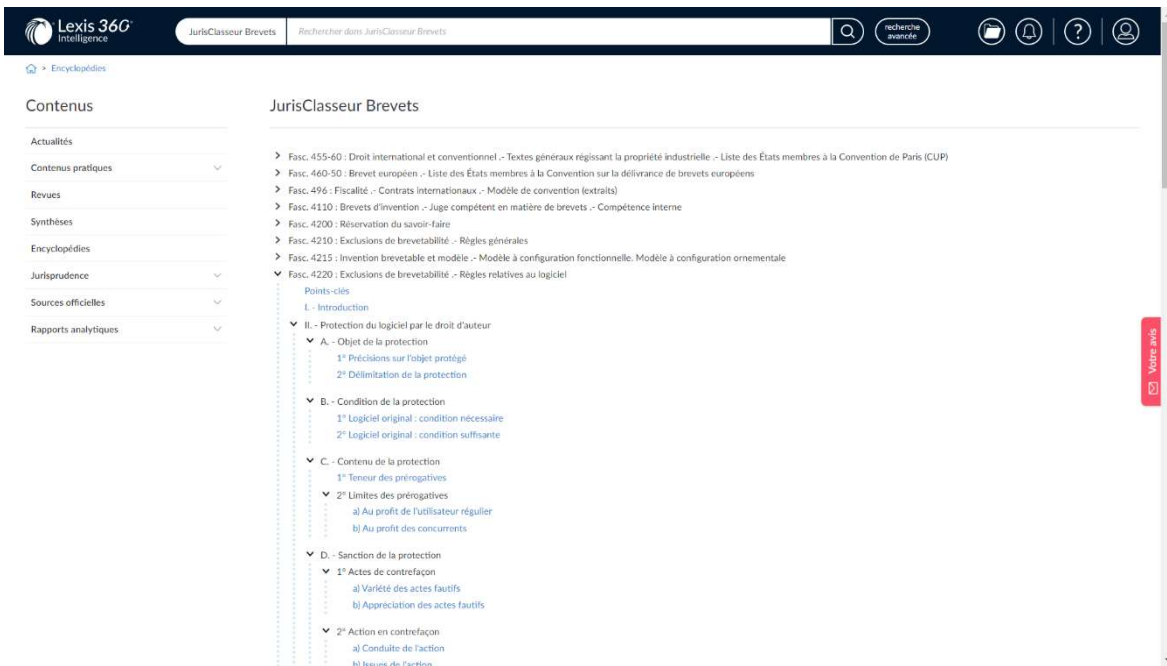
80. Ces collections sont organisées en fascicules. Ces fascicules sont refondus régulièrement ; la version du fascicule disponible est toujours la plus actuelle, et la date de mise à jour du document apparaît généralement au-dessous du titre.

Parcourir les encyclopédies par table des matières

81. Pour parcourir une encyclopédie, cliquer sur le titre de l'encyclopédie.



The screenshot displays the Lexis 360 Intelligence interface. At the top, there is a search bar with the text 'Encyclopédies' and a search icon. Below the search bar, a navigation menu on the left lists various content types: Actualités, Contenus pratiques, Revues, Synthèses, Encyclopédies (highlighted in red), Jurisprudence, Sources officielles, and Rapports analytiques. The main content area is titled 'Encyclopédies' and contains a descriptive paragraph: 'Fonds documentaire de textes, commentaires, jurisprudence, procédures et formules auquel contribuent plus de 8 000 auteurs, parmi les plus prestigieux du droit français, universitaires de haut niveau ou praticiens reconnus dans leur discipline.' Below this, a grid of encyclopedia titles is displayed, including 'D.O Fiscal', 'D.O Social', 'Feuillets mobiles Litec Droit médical et hospitalier', 'Feuillets mobiles Litec Droit pharmaceutique', 'Guide de la publicité foncière', 'Guide des pactes d'actionnaires et d'associés', 'JurisClasseur Administratif', 'JurisClasseur Alsace-Moselle', 'JurisClasseur Bail à loyer', 'JurisClasseur Banque - Crédit - Bourse', 'JurisClasseur Baux ruraux', 'JurisClasseur Brevets', 'JurisClasseur Civil Annexes', 'JurisClasseur Civil Code', 'JurisClasseur Civil Code (Archives antérieures au 1er octobre 2016)', 'JurisClasseur Civil Code Formulaire', 'JurisClasseur Collectivités territoriales', 'JurisClasseur Commercial', 'JurisClasseur Communication', 'JurisClasseur Concurrence - Consommation', 'JurisClasseur Construction - Urbanisme', 'JurisClasseur Contrats - Distribution', 'JurisClasseur Contrats et Marchés Publics', 'JurisClasseur Copropriété', 'JurisClasseur Divorce', 'JurisClasseur Droit comparé', 'JurisClasseur Droit international', 'JurisClasseur Encyclopédie des Huisiers de Justice', 'JurisClasseur Enregistrement Traité', 'JurisClasseur Entreprse individuelle', 'JurisClasseur Environnement et Développement durable', 'JurisClasseur Europe Traité', 'JurisClasseur Fiscal Chiffre d'affaires', 'JurisClasseur Fiscal Impôts directs Traité', 'JurisClasseur Fiscal International', 'JurisClasseur Fiscalité immobilière', 'JurisClasseur Fonctions publiques (archives)', 'JurisClasseur Géomètre expert - Foncier', 'JurisClasseur Impôt sur la fortune', 'JurisClasseur Ingénierie du patrimoine', 'JurisClasseur Justice administrative', 'JurisClasseur Libertés (archives)', 'JurisClasseur Liquidations - Partages', 'JurisClasseur Lois pénales spéciales', 'JurisClasseur Marques - Dessins et modèles', 'JurisClasseur Notarial Formulaire', 'JurisClasseur Notarial Répertoire', 'JurisClasseur Pénal Code', 'JurisClasseur Pénal des Affaires', 'JurisClasseur Procédure civile', 'JurisClasseur Procédure pénale', 'JurisClasseur Procédures collectives', 'JurisClasseur Procédures fiscales', 'JurisClasseur Procédures Formulaire', 'JurisClasseur Propriété littéraire et artistique', 'JurisClasseur Propriétés publiques', 'JurisClasseur Protection sociale Traité', 'JurisClasseur Responsabilité civile et Assurances', 'JurisClasseur Rural', 'JurisClasseur Sociétés Formulaire', 'JurisClasseur Sociétés Traité', 'JurisClasseur Transport', 'JurisClasseur Travail Traité', 'JurisClasseur Voies d'exécution', and 'Lexis Pratique Vente d'immeuble'. A 'Votre avis' button is located on the right side of the content area.



SYNTHÈSES JURISCLASSEUR

82. Il s'agit d'un nouveau type de fascicule encyclopédique actualisé en continu qui s'ajoute aux fascicules JurisClasseur existants.

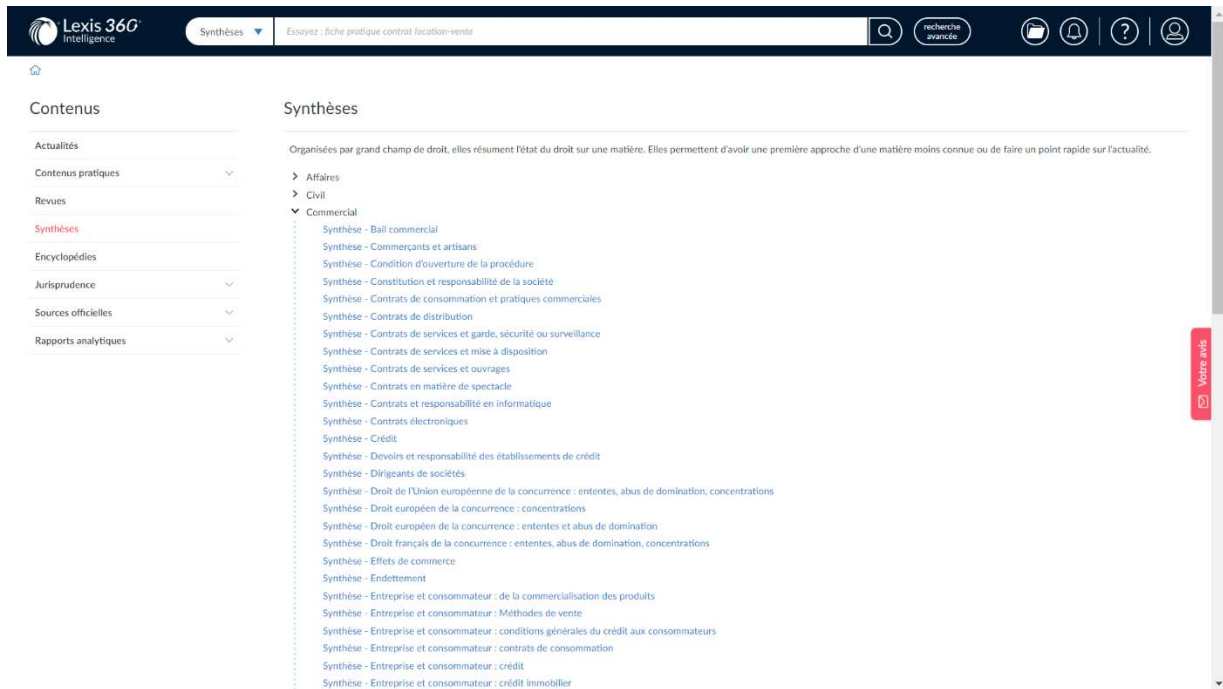
Il résume l'état du droit positif d'une matière traitée par plusieurs fascicules d'une encyclopédie (partie Essentiel) et permet ainsi une vue d'ensemble de cette matière.

De plus, la Synthèse répond au besoin de fraîcheur des collections (actualités, sur la droite).

Il existe aussi une table d'orientation vers les fascicules JurisClasseur (Bibliographie). Vous retrouverez la liste des fascicules de l'encyclopédie, qui ont été synthétisés avec leurs points-clés afin de pouvoir approfondir votre question.

Parcourir les Synthèses

83. Les synthèses sont classées par thèmes. Dépliez les arborescences en cliquant sur le + pour choisir votre synthèse.



Lexis 360 Intelligence Synthèses

Essayez : fiche pratique contrat location-vente

recherche avancée

Contenus

- Actualités
- Contenus pratiques
- Revue
- Synthèses**
- Encyclopédies
- Jurisprudence
- Sources officielles
- Rapports analytiques

Synthèses

Organisées par grand champ de droit, elles résument l'état du droit sur une matière. Elles permettent d'avoir une première approche d'une matière moins connue ou de faire un point rapide sur l'actualité.

- > Affaires
- > Civil
- Commercial
 - Synthèse - Bail commercial
 - Synthèse - Commerçants et artisans
 - Synthèse - Condition d'ouverture de la procédure
 - Synthèse - Constitution et responsabilité de la société
 - Synthèse - Contrats de consommation et pratiques commerciales
 - Synthèse - Contrats de distribution
 - Synthèse - Contrats de services et garde, sécurité ou surveillance
 - Synthèse - Contrats de services et mise à disposition
 - Synthèse - Contrats de services et ouvrages
 - Synthèse - Contrats en matière de spectacle
 - Synthèse - Contrats et responsabilité en informatique
 - Synthèse - Contrats électroniques
 - Synthèse - Crédit
 - Synthèse - Devoirs et responsabilité des établissements de crédit
 - Synthèse - Dirigeants de sociétés
 - Synthèse - Droit de l'Union européenne de la concurrence : ententes, abus de domination, concentrations
 - Synthèse - Droit européen de la concurrence : concentrations
 - Synthèse - Droit européen de la concurrence : ententes et abus de domination
 - Synthèse - Droit français de la concurrence : ententes, abus de domination, concentrations
 - Synthèse - Effets de commerce
 - Synthèse - Endettement
 - Synthèse - Entreprise et consommateur : de la commercialisation des produits
 - Synthèse - Entreprise et consommateur : Méthodes de vente
 - Synthèse - Entreprise et consommateur : conditions générales du crédit aux consommateurs
 - Synthèse - Entreprise et consommateur : contrats de consommation
 - Synthèse - Entreprise et consommateur : crédit
 - Synthèse - Entreprise et consommateur : crédit immobilier

Votre avis

31

LA JURISPRUDENCE

84. La base comprend désormais la totalité des arrêts de la Cour de cassation et de toutes les cours d'appel, les décisions du Conseil d'État, soit plus de 2 000 000 décisions.

Cette base s'enrichit chaque année de plus de 200 000 nouvelles décisions dont plus de 28 000 font l'objet d'une analyse JurisData.

Toutes les décisions font l'objet d'une classification de 0 à 4 étoiles en fonction de leur intérêt juridique. Toutes celles ayant au moins une étoile font l'objet d'une analyse JurisData.

Analyse JurisData

85. La sélection, le classement, l'analyse des décisions les plus pertinentes

Des ateliers régionaux de jurisprudence JurisData répartis sur tout le territoire (y compris les DOM TOM) sélectionnent et analysent les décisions les plus pertinentes des cours suprêmes, des cours d'appel (judiciaires et administratives) et des TA, TGI, TI, tribunaux de commerce et conseils des prud'hommes ainsi que les décisions des juridictions européennes.

Les décisions analysées sont classées en fonction de leur intérêt juridique par un nombre d'étoiles.

Voici les critères de hiérarchisation :

- 4 étoiles : grand arrêt publié ou ayant vocation à être publié dans les recueils des juridictions (Cour de cassation, Conseil d'État) ou dans les recueils d'éditeurs privés (Grands arrêts) ;
- 3 étoiles : décision largement commentée ou publiée, décision d'assemblées plénières, publication sur le site de la Cour de cassation ou du Conseil d'État, revirement, arrêt de section, communiqué de presse, etc ;
- 2 étoiles : décision analysée pour un des motifs suivants : application d'une loi nouvelle, résistance à une cour suprême ou revirement de jurisprudence, décision d'actualité ou médiatique, décision rare ou atypique, jurisprudence locale, décision très motivée, contentieux émergents ou données quantifiées intéressantes ;
- 1 étoile : décision analysée mais sans critère de sélection précis et néanmoins jugée intéressante par LexisNexis ;
- 0 étoile : décision ne présentant pas d'intérêt juridique.

Les 8 critères de conservation d'une décision pour analyse JurisData :

- ✓ application d'une loi nouvelle ;
- ✓ résistance à une Cour suprême ou revirement de jurisprudence ;
- ✓ décisions d'actualité ou médiatiques ;
- ✓ décisions rares ou atypiques ;
- ✓ jurisprudence locale ;
- ✓ décisions très motivées ;
- ✓ contentieux émergents ;
- ✓ données quantifiées intéressantes

Analyse et présentation d'un document avec étoiles

86. Les arrêts sélectionnés font l'objet d'une analyse se présentant sous la forme :

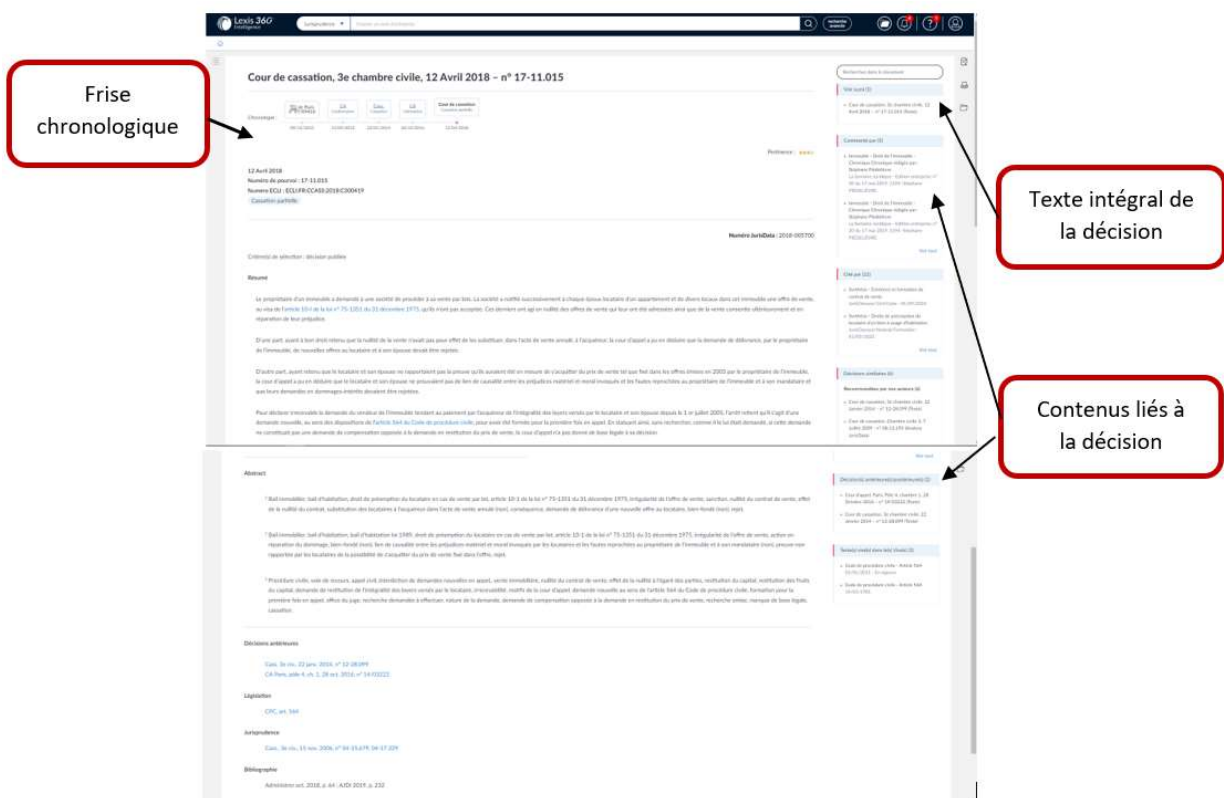
- d'un résumé qui permet une lecture rapide (restitution d'une information juridique et factuelle fiable et rapide). Ce résumé décrit le ou les faits strictement essentiels et la solution juridique adoptée par les juges.
- d'un abstract qui a pour but essentiel l'indexation de la décision. L'indexation permet de classer un document en vue de sa recherche. L'abstract est constitué à partir de l'usage intensif d'un vocabulaire contrôlé issu du thesaurus LNF (exclusivité) et peut être complété par du vocabulaire libre (les faits).

De plus, vous disposez :

des critères de sélection de la décision (voir liste ci-dessus)
 du chaînage des décisions antérieures (ou postérieures)
 de liens entre la décision et :

- o les textes législatifs ou règlementaires cités explicitement ou supports implicites de la décision,
- o le texte intégral des articles de nos revues citant ou commentant la décision,
- o les références bibliographiques d'autres revues citant ou commentant la décision,
- o les décisions allant dans le même sens ou le sens contraire.

Les documents sans étoile comprennent, outre le texte intégral, les identifiants de la décision (nature et lieu de la juridiction, date de la décision, nom des parties, nom des avocats et des magistrats).



LES REVUES

87. Avec sa trentaine de titres et la collaboration de près de 1 000 auteurs chaque année, les revues JurisClasseur vous offrent toutes, une même exigence éditoriale :

- fiable** : nos équipes éditoriales et auteurs – le conseil scientifique en tête – apportent leur expertise dans la sélection et l'analyse de l'actualité ;
- réactive** : toutes nos revues sont placées au cœur de l'actualité et détaillent les enjeux en cours, notamment ceux qui découlent des réformes législatives ;
- pratique** : commentaires, conseils, avis... les spécialistes ajoutent toujours aux sources brutes citées une mise en perspective et une analyse des informations ;
- synthétique** : l'essentiel de l'information vous est livré et la nouvelle présentation des revues est conçue pour une lecture plus rapide.

34

Parcourir le sommaire des revues

88. Depuis la page d'accueil, cliquez sur Revues.

This screenshot shows the Lexis 360 homepage with several red callout boxes pointing to specific elements:

- Cliquez sur Revues**: Points to the 'Revues' tab in the 'Contenus' menu.
- Choisissez l'ordre des revues**: Points to the 'Trier' dropdown menu.
- Antériorité de la revue**: Points to the 'Dernier numéro paru' date for a review.
- Date du dernier numéro en ligne**: Points to the 'Dernier numéro paru' date for another review.
- Cherchez un titre de revue**: Points to the search bar at the top right.
- Accéder à la liste des sommaires**: Points to the 'Sommaire de la revue' link.
- Recevoir le sommaire par mail dès de la parution de la revue**: Points to the 'Recevoir ce sommaire' button.

This screenshot shows the table of contents for 'La Semaine Juridique - édition Générale (JCP G), n° 43 du 31 octobre 2022'. Red callout boxes provide instructions:

- Cliquez sur un article pour le visualiser**: Points to a specific article entry.
- Imprimez ou téléchargez le sommaire**: Points to the 'Sommaire du numéro' header.
- Consultez directement de PDF de l'article**: Points to the 'Consulter le PDF' button next to an article.

Sommaire du numéro ou de l'article

Visualisez l'article en PDF

Accès direct aux articles du numéro

35

Visualisez l'article en PDF

Visualisez l'article dans sa version PDF

Cliquez sur le lien bleu Visualisez l'article dans sa version PDF pour obtenir le découpage de l'article dans version papier



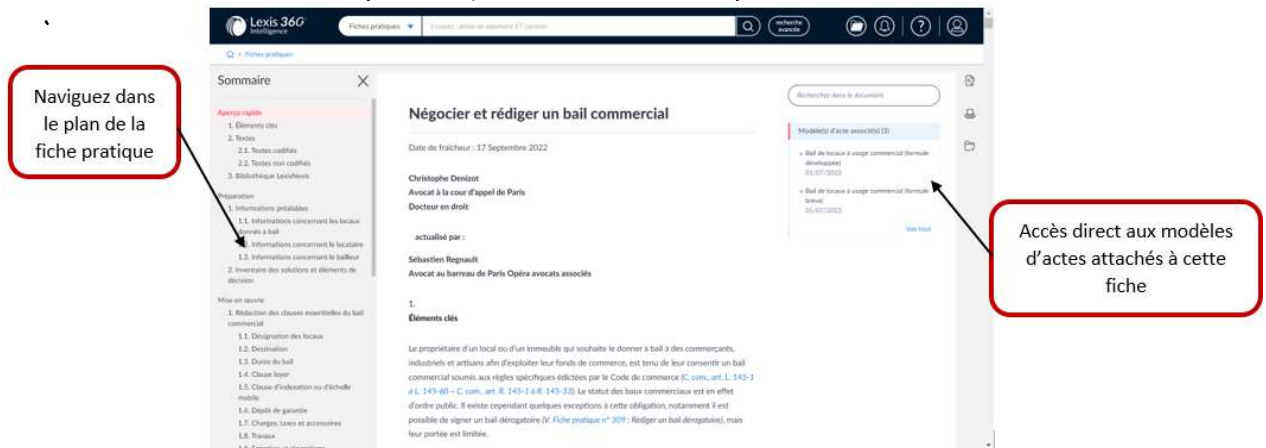
LES FICHES PRATIQUES

Parcourir des fiches pratiques par thématiques

89. Cliquez sur le côté à gauche dans l'onglet Fiches pratiques pour retrouver l'intégralité de nos fiches pratiques classées par thèmes.

Pour chaque fiche pratique, 4 rubriques sont développées :

- « Aperçu rapide » : une synthèse de tous les éléments clés, les textes de référence, avec un accès direct vers les fascicules JurisClasseur et revues traitant du sujet
- « Préparation » : une liste des informations à rassembler avant de traiter la question, l'inventaire des solutions et des éléments de décision
- « Mise en œuvre » : une description de chacune des procédures à mettre en œuvre étape par étape, illustrées d'exemples et de conseils
- « Outils » : des conseils pratiques, des check-lists (listes des pièces et informations à réunir, délais à respecter...) et des schémas de procédures



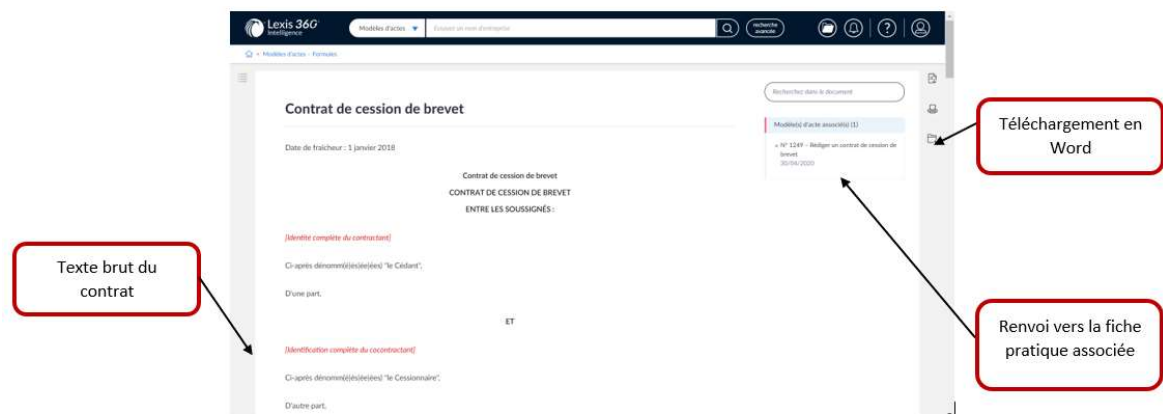
36

La cartouche **Modèle(s) d'acte associé(s)** vous permet d'accéder à des Modèles d'acte liés à cette fiche pratique.

LES MODÈLES D'ACTES

90. Les modèles d'actes sont une sélection d'actes issus de la base LexisPolyacte. Ce sont des actes bruts différents des formules du JurisClasseur qui, elles, sont commentées.

91. Ce sont des actes bruts sans commentaire mais à chaque modèle d'acte, une fiche pratique est reliée grâce à la rubrique **Modèle(s) d'acte associé(s)**.



CODES

92. Les codes Légifrance sont disponibles dans Lexis 360 : pour chaque article, vous accédez à la version en vigueur ainsi qu'aux versions antérieures et futures.

37

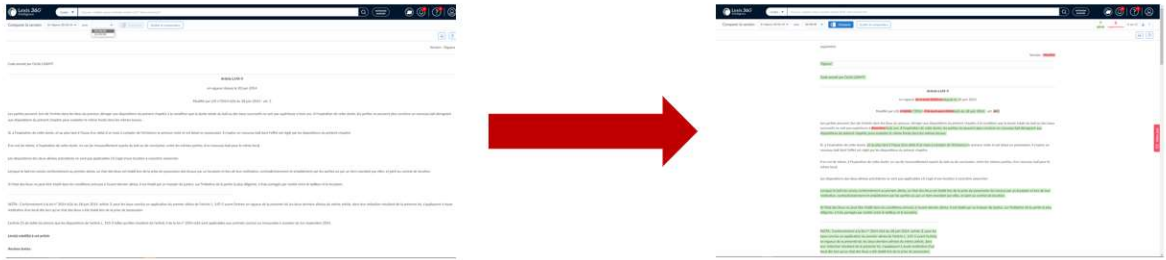
Enrichis des commentaires et des annotations des auteurs LexisNexis, les codes Légifrance vous assurent la plus grande réactivité sur l'actualisation des textes.

The screenshot shows the Lexis 360 interface for 'Code de commerce - Article L. 145-5'. Several callouts in red boxes point to specific features:

- Naviguer dans le plan du code**: Points to the breadcrumb navigation at the top left.
- Accéder au comparateur de**: Points to the 'Comparer' button at the top.
- Consultez les versions antérieures**: Points to the 'Historique des versions' sidebar on the right.
- Décisions ayant pour visa unique cet article**: Points to the 'Décisions' sidebar on the right.
- Annotations des codes bleus LexisNexis**: Points to a red-bordered box labeled 'ANNOTATIONS LEXISNEXIS' at the bottom of the article text.

Comparateur de versions

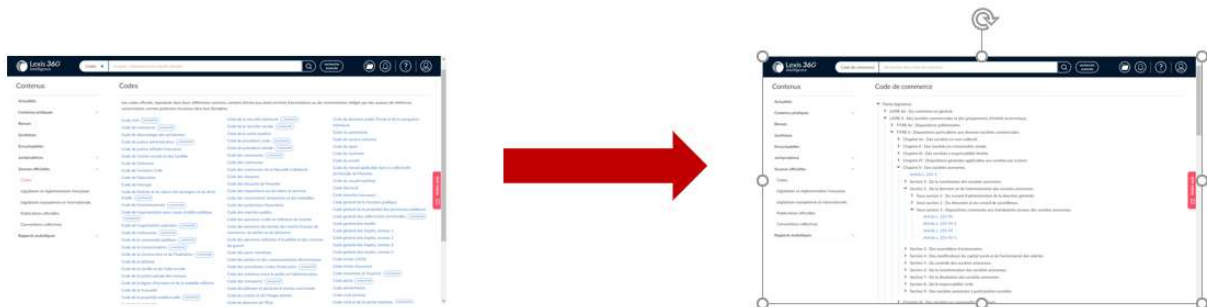
93. Pour comparer deux versions d'un même article de code, cliquer sur Comparer les versions. Vous pouvez alors choisir les versions à comparer puis cliquer sur le bouton Comparer. Il apparaît en vert, les mentions ajoutées et en rouge, les mentions supprimées.



Parcourir les codes Légifrance

38

94. Accédez aux codes depuis la page d'accueil. Choisir Sources officielles puis Codes. Il suffit de choisir un code dans la liste pour accéder au plan du code. Déplier les arborescences puis choisir un article de code.



LES CONVENTIONS COLLECTIVES

95. 640 conventions collectives dont 370 conventions nationales et 270 conventions régionales ou départementales dont 110 le sont à titre exclusif et ne figurent dans aucun autre fonds documentaire public ou privé.

Ces conventions collectives sont accessibles en texte intégral.

Pour les secteurs d'activité les plus importants, afin de faciliter l'accès à l'information, des fiches synthétiques y sont associées. Elles portent sur des points clés (conditions d'embauche, salaires...), avec des liens vers le texte intégral.

Cette base est également composée de 40 accords nationaux interprofessionnels ou ANI organisés par grands thèmes (formation professionnelle, emploi des séniors, mutations technologiques, sécurisation professionnelle...).

96. Les conventions collectives en texte intégral et en synthèse sont mises à jour en principe deux fois par mois à partir :

- des textes (accords, avenants, lettres d'adhésion) déposés auprès des services officiels compétents et publiés au Bulletin officiel des conventions collectives (BOCC) ;
- les arrêtés d'extension et d'élargissement publiés au Journal officiel (JORF). Les dispositions non étendues sont mises en perspective. La charte couleur permet de repérer les dispositions non étendues.

Dans l'intervalle des mises à jour, un système d'alerte, accessible en tête de fiche synthétique, permet de prendre connaissance des derniers textes déposés et arrêtés d'extension publiés. Plus de 410 fiches synthétiques LexisNexis permettent d'accéder rapidement aux informations clés, notamment grâce à :

- Des rubriques communes à l'ensemble des conventions : champ d'application, salaires minima conventionnels, durée du travail, CPF, classification, maladie, congés, licenciement, etc. ;
- Une mise en valeur de nouveaux thèmes de négociation : prévoyance, égalité professionnelle... ;
- Une intégration systématique des grilles de salaires et, le cas échéant, des grilles consolidées (ex. : cabinets d'experts comptables, pharmacien d'officine) ;
- Une impression optimisée, dans un nouveau format PDF, pour un meilleur confort



Lexis 360 Intelligence

Conventions collectives

Essentiel

Convention collective nationale de la Banque - Fiche synthétique

[Visualiser le PDF](#)

Légende : Les dispositions non étendues figurent dans le texte en **bleu gras**.

Date de mise à jour : Le fonds des conventions et accords collectifs est à jour des accords et avenants publiés au BOCC 2022/02 du 22 janvier 2022 et des arrêtés d'extension publiés au JO n° 053 du 4 mars 2022.

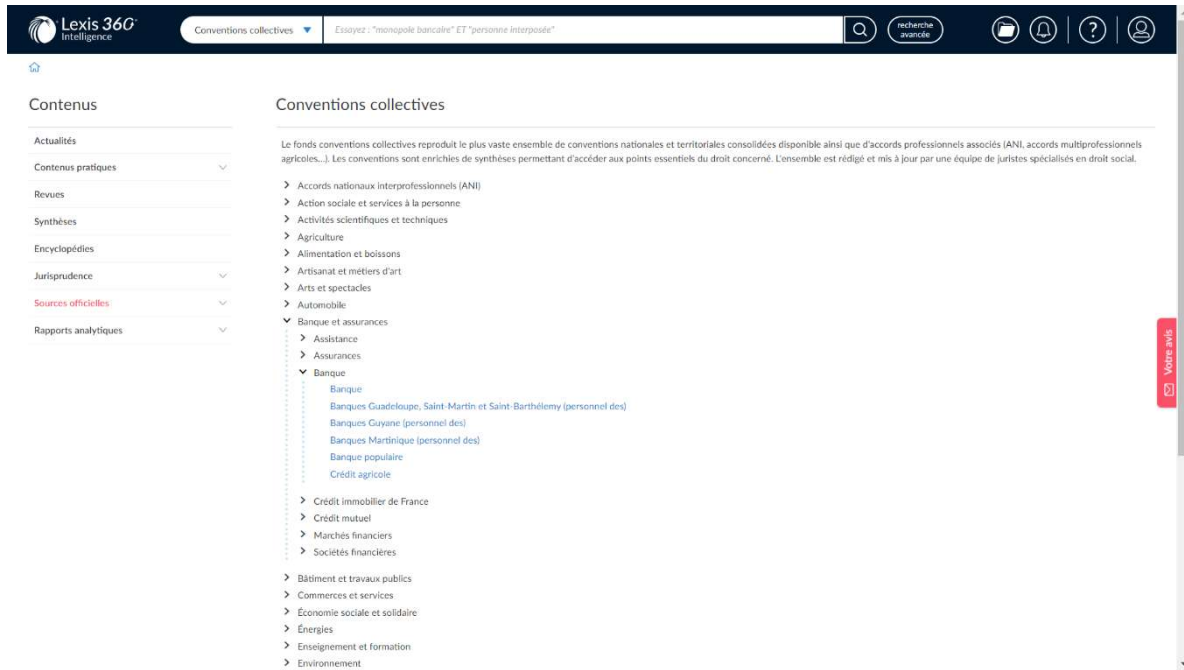
Alertes - Nouveaux textes :

[Avenant n° 2 du 25 novembre 2021 relatif au Plan d'Épargne Retraite Collectif Interentreprises \(PERCO-I de branche\)](#)

Sommaire

- 1. Références
- 2. Champ d'application
 - 2.1. Champ d'application territorial
 - 2.2. Champ d'application professionnel
 - 2.2.1. Salariés et activités concernées

Parcourir les conventions collectives



Lexis 360 Intelligence

Conventions collectives

Essayer : "monopole bancaire" ET "personne interposée"

recherche avancée

Contenus

- Actualités
- Contenus pratiques
- Revue
- Synthèses
- Encyclopédies
- Jurisprudence
- Sources officielles
- Rapports analytiques

Conventions collectives

Le fonds conventions collectives reproduit le plus vaste ensemble de conventions nationales et territoriales consolidées disponible ainsi que d'accords professionnels associés (ANI, accords multiprofessionnels agricoles...). Les conventions sont enrichies de synthèses permettant d'accéder aux points essentiels du droit concerné. L'ensemble est rédigé et mis à jour par une équipe de juristes spécialisés en droit social.

- > Accords nationaux interprofessionnels (ANI)
- > Action sociale et services à la personne
- > Activités scientifiques et techniques
- > Agriculture
- > Alimentation et boissons
- > Artisanat et métiers d'art
- > Arts et spectacles
- > Automobile
- > Banque et assurances
 - > Assistance
 - > Assurances
 - > Banque
 - Banque
 - Banques Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy (personnel des)
 - Banques Guyane (personnel des)
 - Banques Martinique (personnel des)
 - Banque populaire
 - Crédit agricole
- > Crédit immobilier de France
- > Crédit mutuel
- > Marchés financiers
- > Sociétés financières
- > Bâtiment et travaux publics
- > Commerces et services
- > Économie sociale et solidaire
- > Énergies
- > Enseignement et formation
- > Environnement

40

97. Dépliez les arborescences des thèmes pour ouvrir les conventions collectives.

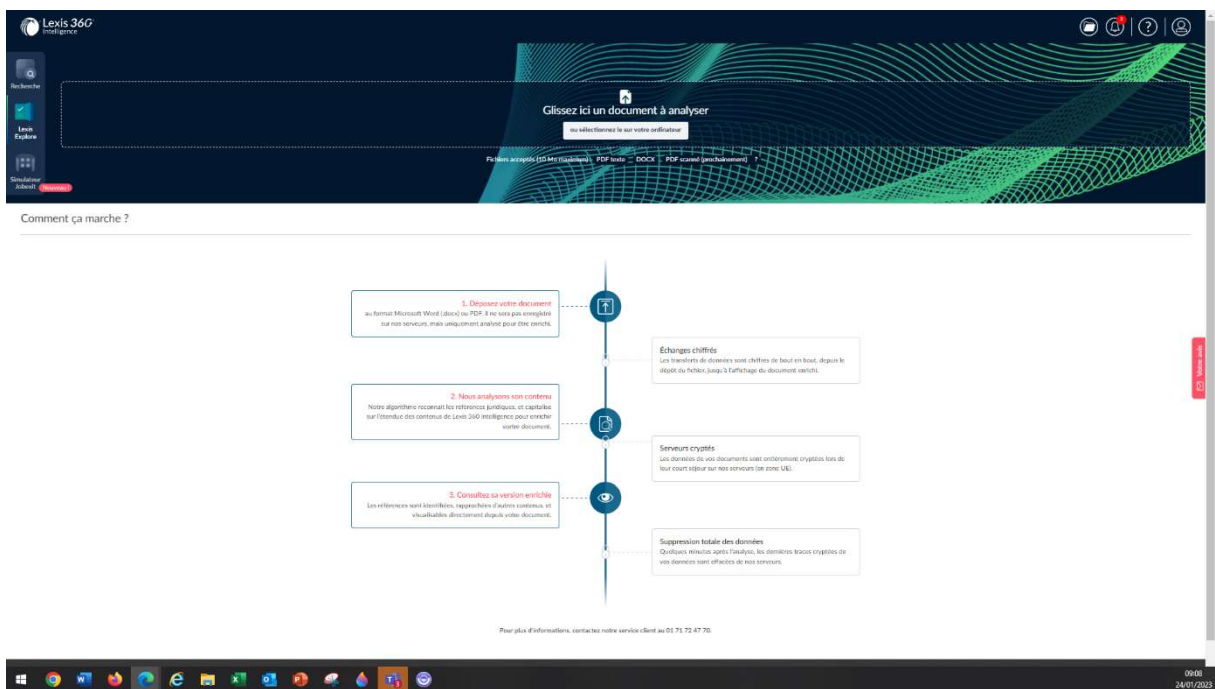
IV. LES OUTILS

LEXIS EXPLORE

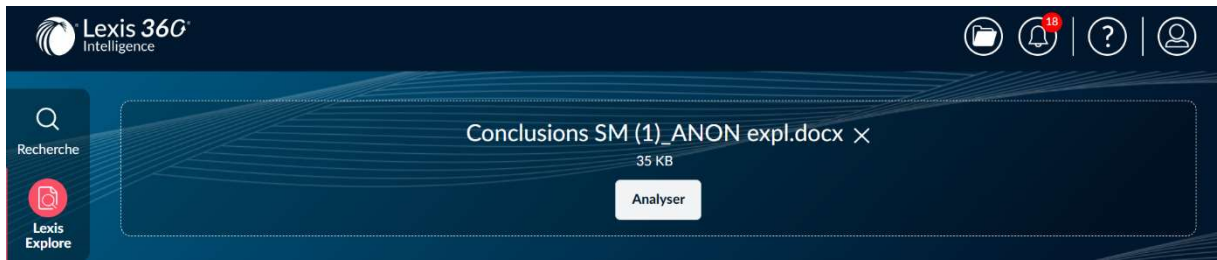
98. Lexis Explore est un service d'analyse automatique de documents juridiques. Pour accéder à Lexis Explore, cliquez sur l'icône  directement depuis la page d'accueil.



99. Importez votre document PDF texte ou DOCX (10 Mo maximum) dans Lexis Explore soit par un glisser-déposer, soit en le récupérant dans vos dossiers via la fonctionnalité « Sélectionner sur votre ordinateur ».

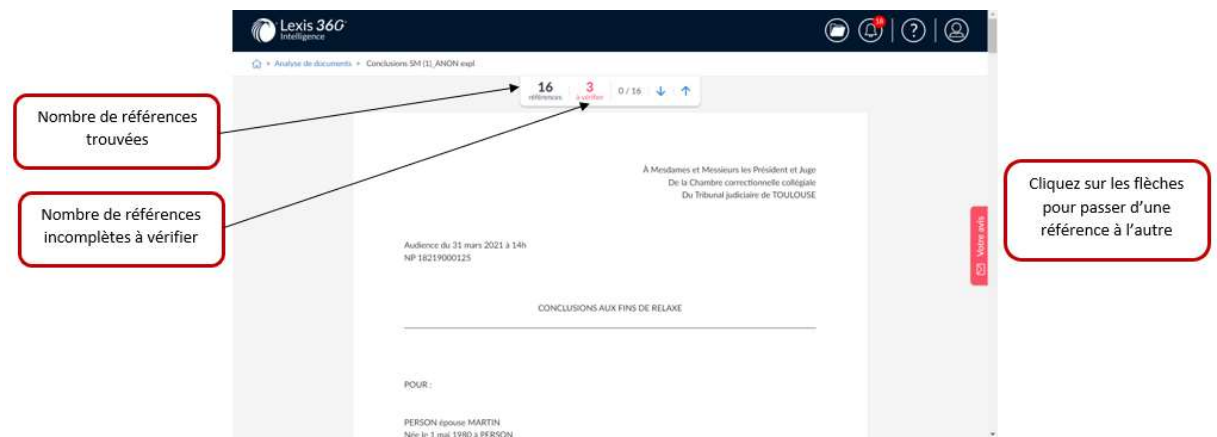


100. Cliquez sur Analyser pour lancer l'analyse du document. Cela peut prendre quelques secondes.



101. Lexis Explore analyse le document immédiatement en détectant les références juridiques. Il identifie les documents dans Lexis 360 Intelligence et définit un statut pour chaque référence en rapprochant les contenus doctrinaux Lexis 360 Intelligence des sources identifiées.

42



102. Cliquez sur la référence pour voir apparaître les enrichissements.



JOBEXIT

103. Jobexit vous permet de calculer les indemnités légales et conventionnelles ainsi que les risques en cas de contentieux et l'allocation chômage du salarié. Il compare jusqu'à 9 types de rupture, selon la convention collective applicable en affichant tous les montants du coût employeur au net après impôts.

Vous pouvez exporter les résultats en Excel et en PDF en intégrant votre logo.

104. Pour y accéder, cliquez sur l'icône Simulateur Jobexit.

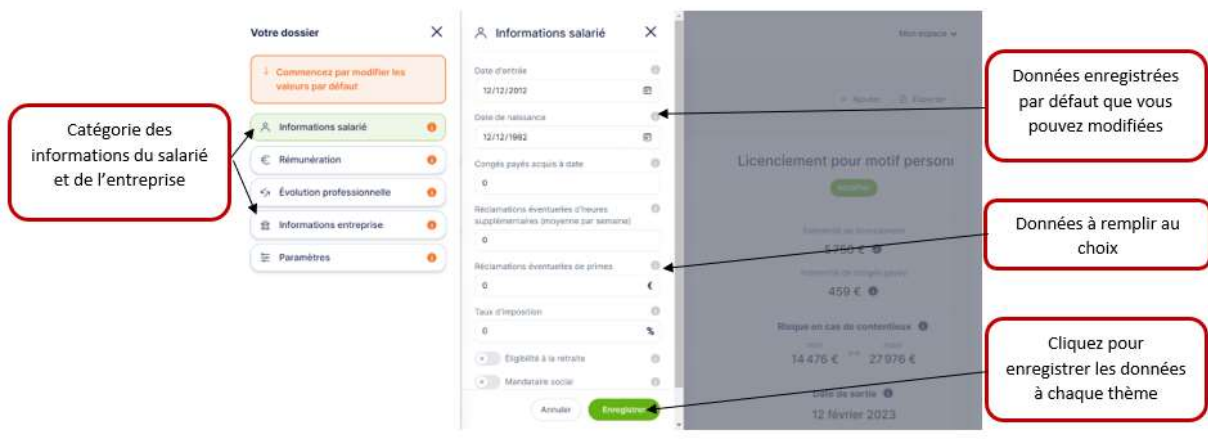


105. Un nouvel onglet s'ouvre. Cliquez sur « créer un nouveau dossier ». Vous pouvez sélectionner la convention collective applicable à votre cas client soit en tapant le titre de la convention, soit en utilisant le menu déroulant. Cliquez sur Suivant.

43

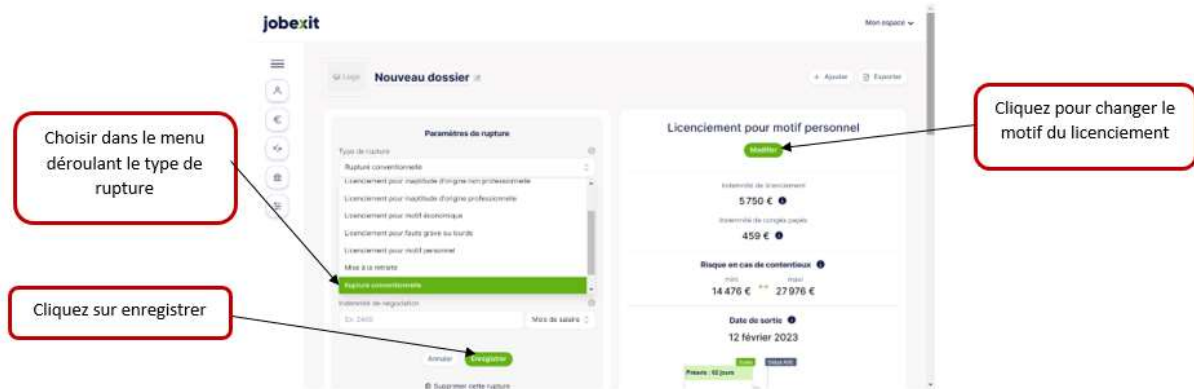


106. Par défaut, des données sont renseignées à titre d'exemple afin de vous guider sur la nature des informations à saisir. Vous devez les modifier en fonction de votre cas client. Les données sont actualisées instantanément dans les scénarii de simulation.



107. Par défaut, deux types de rupture sont proposées en simulation : rupture conventionnelle et licenciement pour motif personnel.

Il est possible de changer les types de rupture en cliquant sur "Modifier"



Choisir dans le menu déroulant le type de rupture

Cliquez sur enregistrer

Cliquez pour changer le motif du licenciement


44

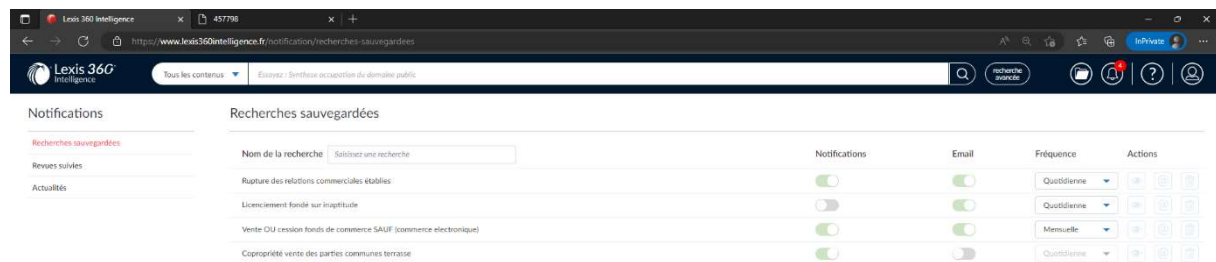
108. Il est également possible de comparer deux hypothèses de travail sur le même type de rupture. Pour cela cliquez sur "Modifier" et sélectionnez le même type de rupture en modifiant les paramètres souhaités.

109. Vous pouvez consulter les méthodes de calcul en cliquant sur « i ».

V. Les services

CENTRE DE NOTIFICATIONS

110. Pour avoir accès au centre de notification, cliquez sur l'icône  directement accessible depuis la page d'accueil.



45

Les recherches sauvegardées

111. Les recherches sauvegardées vous permettent de mémoriser des recherches et vous pouvez choisir de paramétrer un automatisme.

Les mots et les paramètres de votre recherche sont simplement enregistrés, et vous pourrez ainsi relancer les recherches sauvegardées quand vous le souhaitez.

Vous pouvez enregistrer des recherches sauvegardées à partir de la page de résultats ou pouvez choisir de relancer automatiquement cette recherche.



112. Remplissez le formulaire. Le titre de la recherche sauvegardée est vos mots-clés par défaut. Vous pouvez choisir une fréquence d'envoi des mails : quotidienne, hebdomadaire, mensuelle ; mais vos recherches sauvegardées seront relancées chaque jour dans l'application. Vous pouvez aussi ajouter des destinataires du mail qui pourront consulter les résultats de votre recherche sauvegardée.

Sauvegarder la recherche

Nom de la recherche sauvegardée

Cliquer pour activer la relance automatique de la recherche

Ajouter des destinataires pour réceptionner les nouveaux résultats

Nom
rupture des relations commerciales établies

Être notifié des nouveaux résultats
 Recevoir ces résultats par email

Fréquence d'envoi
 Quotidienne (tous les matins 7h)
 Hebdomadaire (chaque lundi 7h)
 Mensuelle (chaque 1er du mois 7h)

Afficher le(s) destinataire(s) ^

Pour utiliser cette fonctionnalité, vous garantissez LexisNexis d'avoir obtenu le consentement auprès des destinataires des adresses emails que vous avez spécifiées. Pour plus d'explications veuillez consulter la [Politique de Confidentialité - Données personnelles](#).

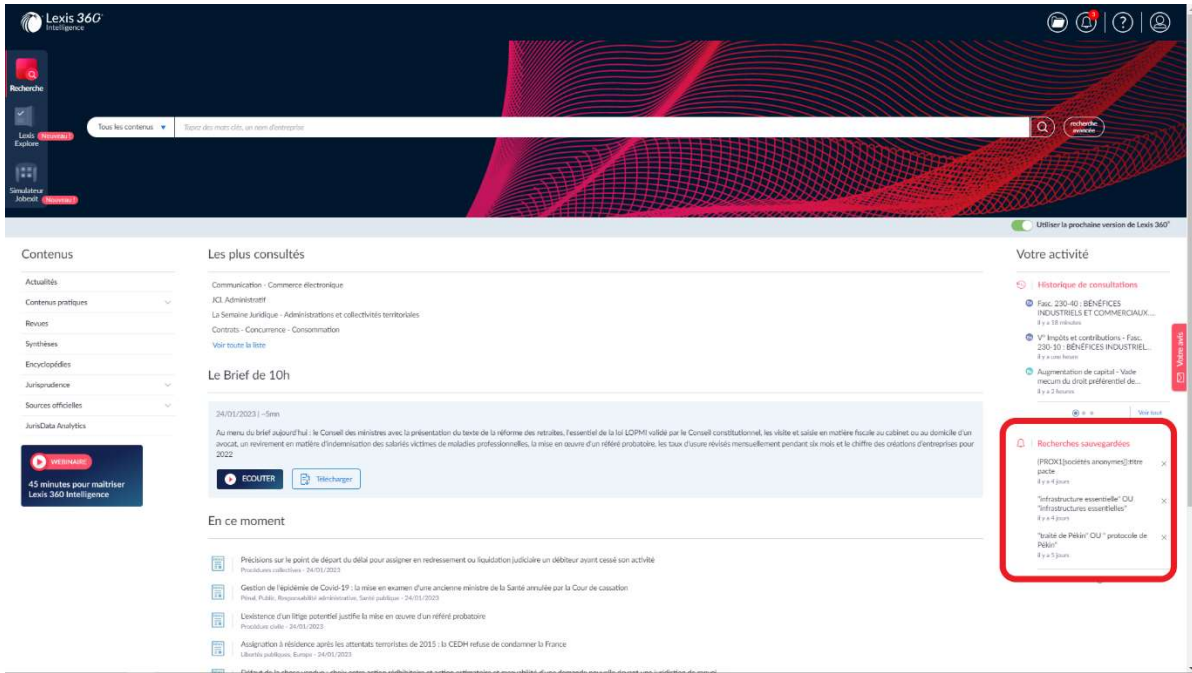
florence.chaix@lexisnexis.fr

Cliquer pour configurer la réception des nouveaux résultats par mail

Choisir une fréquence d'envoi

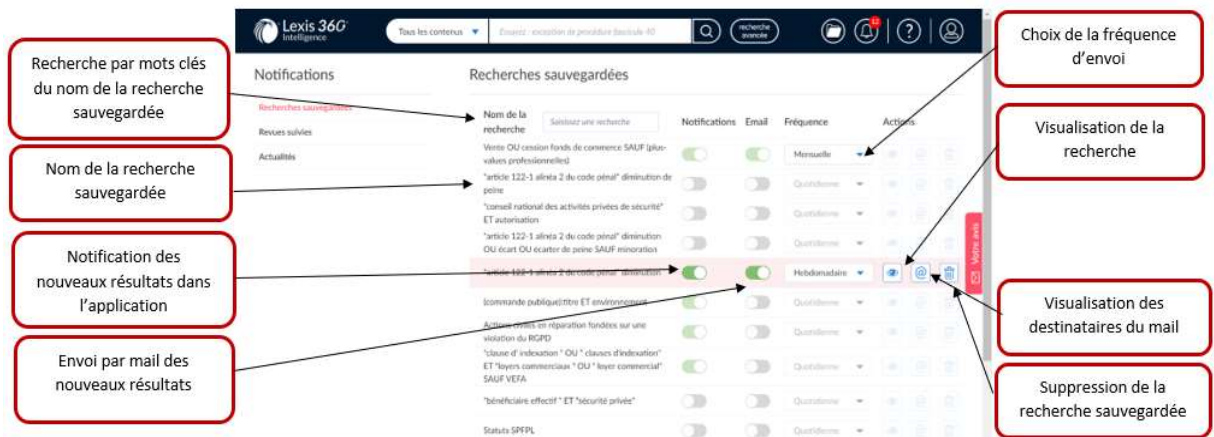
Cliquer sur sauvegarder pour activer les notifications

113. Vous retrouverez vos recherches sauvegardées directement sur la page d'accueil.



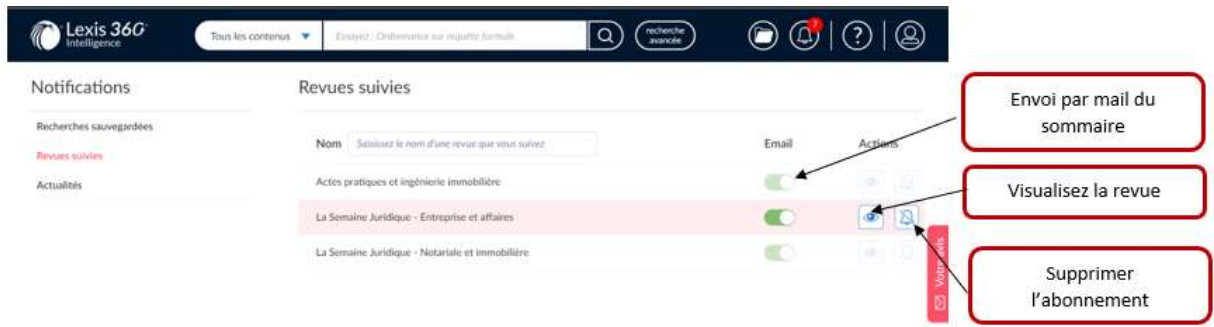
47

114. Depuis le centre de notification : recherches sauvegardées, disposez d'un écran de contrôle pour visualiser et modifier vos recherches sauvegardées.



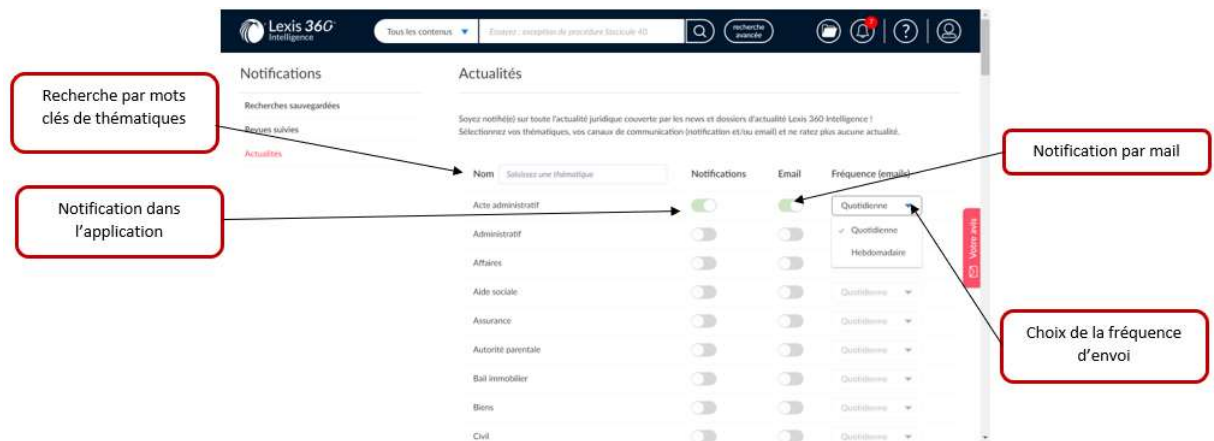
Les revues suivies

115. L'onglet Revues suivies vous permet de visualiser les abonnements en cours de vos revues et de gérer votre envoi par mail.



Les actualités

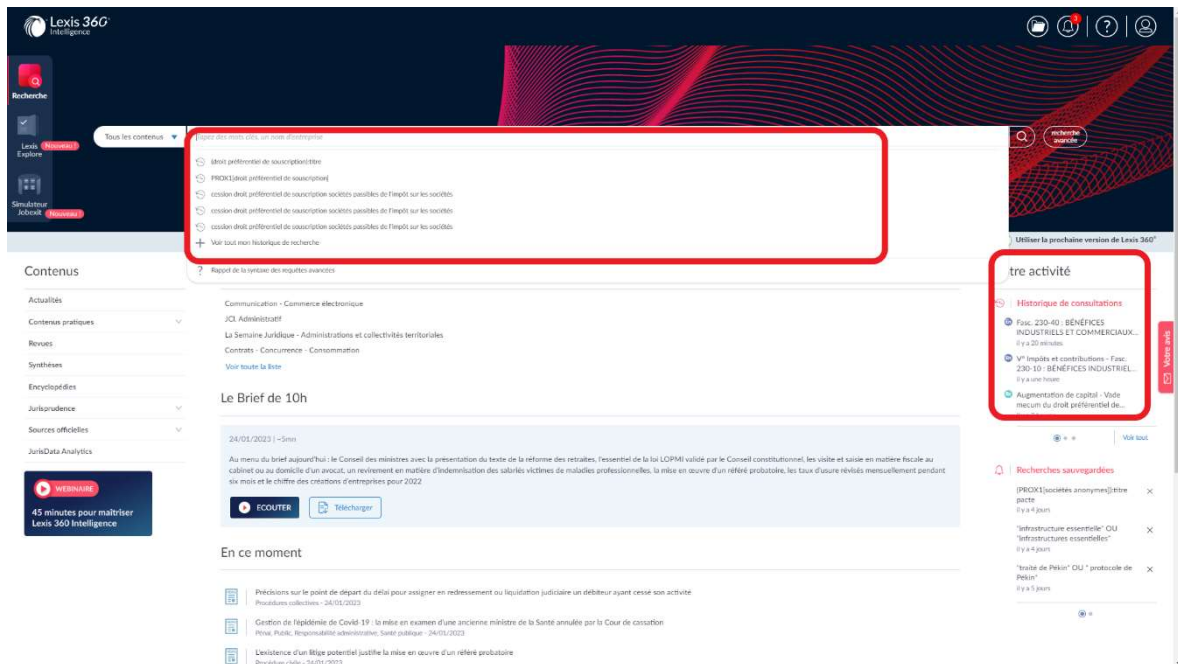
- 116. Une dizaine d'actualités juridiques ou professionnelles (JO, jurisprudence récente, ...) concernant les avocats sont publiées quotidiennement sur la page d'accueil de Lexis 360 Intelligence®.
- 117. Vous pouvez vous abonner aux actualités en fonction de vos centres d'intérêts. Un grand nombre de thématiques est disponible. Vous pouvez les recevoir par mail de façon quotidienne ou hebdomadaire.



L'HISTORIQUE

- 118. L'historique sauvegarde automatiquement vos dernières recherches et vos dernières consultations.
- 119. Vos dernières consultations sont visualisables directement sur la page d'accueil dans Historique des consultations. « Voir tout » vous permet de consulter l'historique de vos consultations des 7 derniers jours.

120. Pour consulter la liste de vos dernières recherches, cliquez dans la barre de recherches. Vous pouvez cliquer sur « Voir tout mon historique de recherche » pour le visualiser dans son intégralité classé par date.




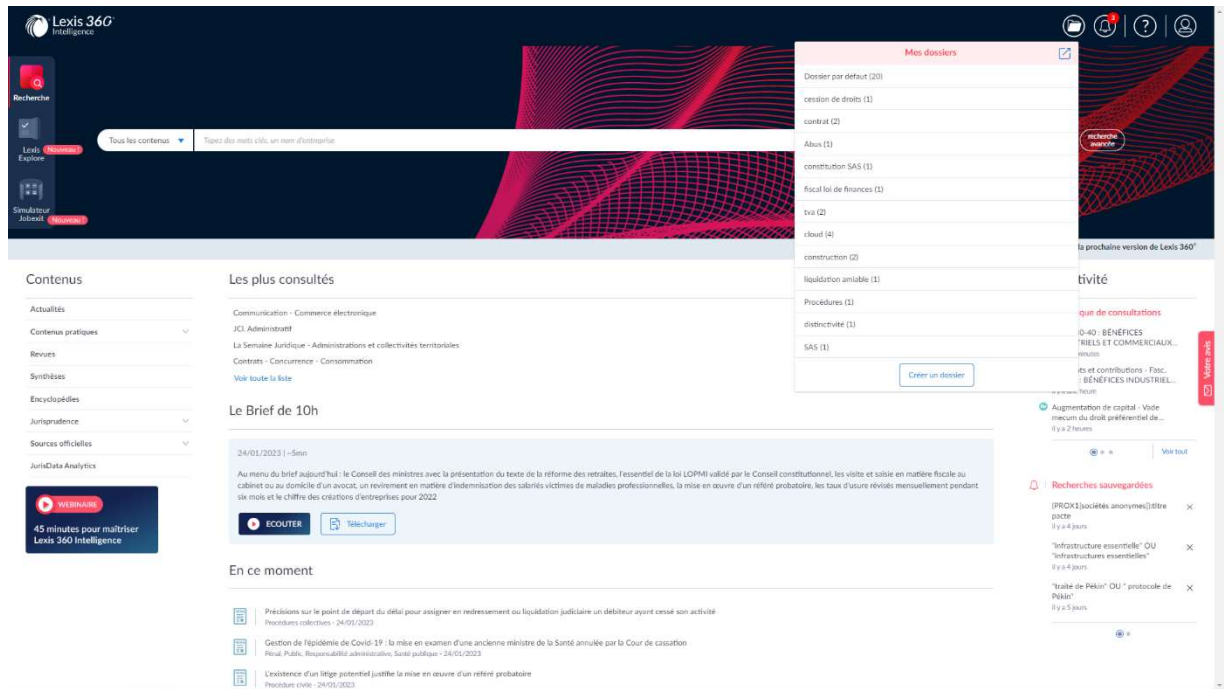
The screenshot displays the Lexis 360 Intelligence dashboard. A red box highlights the search history dropdown menu, which includes options like 'Filtrer des mots-clés, un axe d'entreprise', 'droit préférentiel de souscription titre', 'PROXI [droit préférentiel de souscription]', and 'cession-droit préférentiel de souscription sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés'. Another red box highlights the 'Historique de consultations' section on the right, listing recent searches such as 'Fisc. 230-40 : BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX...' and 'V° Impôts et contributions - Fisc. 230-10 : BÉNÉFICES INDUSTRIEL...'. The main content area shows a 'Le Brief de 10h' section with a news item about the reform of pensions and a 'En ce moment' section with various legal updates.

49

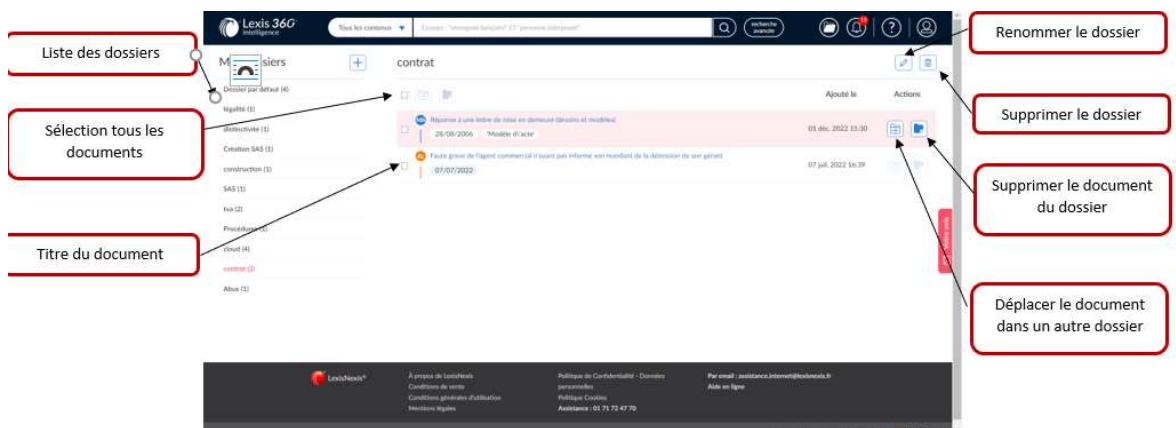
121. Cet historique ne s'efface pas. Il remonte à 7 jours. Il est lié à votre code d'accès.

LES DOSSIERS

122. Depuis la page d'accueil, cliquez sur l'icône  pour accéder aux documents sauvegardés dans vos dossiers.



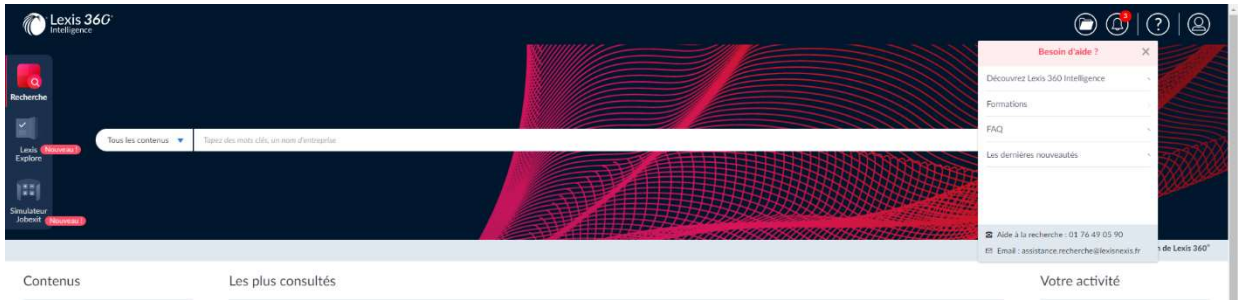
Pour afficher les dossiers créés et accéder aux documents sauvegardés, cliquez sur . Vous pourrez déplacer et supprimer les documents de vos dossiers.



AIDES ET CONTACTS

Aide en ligne

123. Sur Lexis 360 Intelligence, l'aide en ligne est toujours disponible au haut de chaque page. Vous retrouverez le numéro du service de l'aide à la recherche ainsi que l'adresse mail du service.



124. Au bas de la page d'accueil, retrouvez le numéro de téléphone de l'assistance à la connexion et le site de l'aide en ligne

51



Formation

Optimisez l'utilisation de Lexis 360 avec nos formations gratuites

Webinaires

LexisNexis a mis en place des webinaires de formation, accessibles via votre navigateur web. L'inscription aux webinaires est gratuite et permet de suivre directement sur votre ordinateur une formation interactive et dynamique, animée par l'un de nos formateurs.

Formations en vidéo

Pour avancer à votre rythme, vous pouvez également compléter votre formation à l'aide des vidéos de démonstration de Lexis 360.

Formations dans nos locaux

Nous organisons des formations présentielles dans nos locaux, situés au 141 rue de Javel à Paris (15e). Ces formations durent 2 heures, en groupe de 8 personnes maximum.

Formations par téléphone

Les formations téléphoniques durent 45 minutes et permettent une prise en main rapide et efficace de Lexis 360. Les principaux fonds et fonctionnalités de Lexis 360 vous seront présentées de façon claire et didactique.

Contacts

125. Notre service répond à toutes vos questions concernant l'utilisation ou les contenus de Lexis 360, du lundi au vendredi, de 9h à 18h. Contactez-nous par téléphone, au 01 71 72 47 70, ou par e-mail sur assistance.internet@lexisnexis.fr

Spécifications techniques

Navigateur

126. Nous vous conseillons d'utiliser comme navigateur : Google Chrome ou Firefox ou Microsoft Edge

Mot de passe

127. Le mot de passe doit être constitué d'au moins une lettre et un chiffre. Le nombre de caractères doit être compris entre 8 et 50. Les caractères spéciaux @_,- sont acceptés.

Annexe 1 : Liste des Fonds disponibles en encyclopédies JurisClasseur

Les collections disponibles actuellement en ligne en texte intégral sont :

5 manuels :

2 D.O. (documentation opérationnelle) et des manuels pratiques sont des ouvrages qui présentent de manière concise et pratique toute la réglementation d'un domaine. Destiné à des praticiens, ils répondent à leur besoin d'accéder rapidement à des informations claires, concrètes et précises.

Chaque thème débute par une partie « Synthèse » offrant au lecteur une vision condensée du sujet, accompagnée d'une alerte sur les dernières actualités commentées.

Les développements sont ponctués de différents blocs d'intention : conseils pratiques, exemples, remarques, destinés à attirer l'attention du lecteur sur certains points particuliers. Les commentaires sont également enrichis de nombreuses références aux sources (textes, circulaires, jurisprudence).

Pour un examen plus approfondi sur une question donnée, le lecteur peut se référer aux encyclopédies JurisClasseur et aux fiches pratiques.

| | |
|---------------------------------------|---|
| <i>D.O Fiscal</i> | <i>Guide pratique des pactes d'actionnaires</i> |
| <i>Guide de la publicité foncière</i> | |
| <i>D.O Social</i> | <i>Lexis pratique Vente d'immeuble</i> |

2 FM Litec :

| | |
|--|--|
| <i>FM Litec - Droit médical et hospitalier</i> | <i>FM Litec - Droit pharmaceutique</i> |
|--|--|

58 encyclopédies

| | |
|--------------------------------------|---|
| <i>JCl. Administratif</i> | <i>JCl. Civil Code (archives antérieures au 1er octobre 2016)</i> |
| <i>JCl. Alsace Moselle</i> | <i>JCl. Civil Code Formulaire</i> |
| <i>JCl. Bail à loyer</i> | <i>JCl. Collectivités territoriales</i> |
| <i>JCl. Banque - Crédit - Bourse</i> | <i>JCl. Commercial</i> |
| <i>JCl. Baux ruraux</i> | <i>JCl. Communication</i> |
| <i>JCl. Brevets</i> | <i>JCl. Concurrence - Consommation</i> |
| <i>JCl. Civil Annexes</i> | <i>JCl. Construction - Urbanisme</i> |
| <i>JCl. Civil Code</i> | <i>JCl. Contrats - Distribution</i> |

JCl. Contrats et Marchés Publics

JCl. Copropriété

JCl. Divorce

JCl. Droit comparé

JCl. Droit international

JCl. Encyclopédie des Huissiers de Justice

JCl. Enregistrement Traité

JCl. Entreprise individuelle

JCl. Environnement et développement durable

JCl. Europe Traité

JCl. Fiscal Chiffre d'affaires

JCl. Fiscal Impôts directs Traité

JCl. Fiscal international

JCl. Fiscalité Immobilière

JCl. Fonctions publiques (archives)

JCl. Géomètre Expert - Foncier

JCl. Impôt sur la fortune

JCl. Ingénierie du patrimoine

JCl. Justice administrative

JCl. Libertés (archives)

JCl. Liquidations - Partages

JCl. Lois pénales spéciales

JCl. Marques - Dessins et modèles

JCl. Notarial Formulaire

JCl. Notarial Répertoire

JCl. Pénal Code

JCl. Pénal des affaires

JCl. Procédure civile

JCl. Procédure pénale

JCl. Procédures collectives

JCl. Procédures fiscales

JCl. Procédures Formulaire

JCl. Propriété littéraire et artistique

JCl. Propriétés publiques

JCl. Protection sociale Traité

JCl. Responsabilité civile et Assurances

JCl. Rural

JCl. Sociétés Formulaire

JCl. Sociétés Traité

JCl. Transport

JCl. Travail Traité

JCl. Voies d'exécution

Annexe 2 : Antériorité des fonds des revues

Les hebdomadaires

| Titre | HTML | PDF |
|---|--------------|------|
| La semaine juridique - Edition Générale (JCP G) | Janvier 1985 | 2007 |
| La semaine juridique - Edition Entreprise et Affaires (JCP E) | Janvier 1985 | 2012 |
| La semaine juridique - Edition Administrations et Collectivités territoriales (JCP A) | Octobre 2002 | 2012 |
| La semaine juridique - Edition Social (JCP S) | Juillet 2005 | 2012 |
| La semaine juridique - Edition Notariale et Immobilière | Janvier 1985 | 2011 |
| Revue de droit fiscal | Janvier 1975 | 2011 |
| D.O Actualité | Janvier 2004 | 2012 |

55

Les mensuels

Les 16 revues mensuelles spécialisées vous apportent l'assurance de disposer de l'actualité juridique sur chacun des domaines qui vous intéressent, des matières fondamentales du droit (Droit de la famille) aux nouveaux droits, en passant par des droits très spécialisés.

| Titre | XML | PDF |
|---|---------------|------|
| Communication - Commerce électronique | Janvier 2000 | 2012 |
| Construction - Urbanisme | Janvier 2000 | 2014 |
| Contrats et marchés publics | Novembre 2000 | 2007 |
| Contrats - concurrence - consommation | Janvier 2000 | 2008 |
| Droit administratif | Janvier 2000 | 2017 |
| Droit de la famille | Janvier 2000 | 2012 |
| Droit des sociétés | Janvier 2000 | 2014 |
| Droit pénal | Janvier 2000 | 2017 |
| Energie - Environnement - Infrastructures | Janvier 2015 | 2015 |

| | | |
|-------------------------------------|--------------|------|
| Europe | Janvier 2000 | 2012 |
| Loyers et copropriété | Janvier 2000 | 2013 |
| Procédures | Janvier 2000 | 2014 |
| Propriété industrielle | Avril 2002 | 2017 |
| Responsabilité civile et Assurances | Janvier 2000 | 2014 |
| Revue de droit rural | Octobre 2004 | 2017 |
| Revue fiscale du patrimoine | Avril 2002 | 2014 |

Les autres périodiques

| Titre | XML | PDF |
|---|----------------|--------------|
| Actes pratiques et ingénierie immobilière (trimestrielle) | Avril 2012 | 2017 |
| Actes pratiques et ingénierie sociétaire (bimensuel) | Mai 2005 | 2017 |
| Actes pratiques et stratégie patrimoniale (trimestriel) | Avril 2007 | 2019 |
| Clunet - Journal de droit international (trimestriel) | Janvier 2003 | 2017 |
| Revue du gestionnaire public (trimestriel) | Février 2016 | Indisponible |
| Lettre d'actualité des procédures collectives (20 n°/an) | Avril 2008 | 2017 |
| Revue internationale de la compliance et de l'éthique des affaires (bimestriel) | Septembre 2013 | 2017 |
| Revue de droit bancaire et financier (bimestriel) | Janvier 2000 | 2011 |
| Revue des procédures collectives civiles et commerciales (trimestriel) | Janvier 2008 | 2011 |
| Cahiers de droit de l'entreprise (bimestriel) | Janvier 2007 | 2017 |
| Revue pratique de la prospective et de l'innovation | Depuis 2016 | 2016 |

Et les archives de

- Cahiers de droit de l'intercommunalité (2007-2008)
- Environnement et développement durable (2002-2014)
- Collectivités territoriales et intercommunalité (2004-2006)
- Travail et Protection sociale (2004-2006)
- Revue juridique de l'économie publique (Ex. Cahiers juridique de l'électricité et du gaz) (200-2014)
- Revue de droit des transports et de la mobilité (trimestriel) (2007-2014)

57

Les 10 revues éditées par d'autres éditeurs et diffusées par LexisNexis

| Titre | XML | PDF | Périodicité |
|--|--|----------------------|-------------------------|
| L'AGEFI Actifs Presse professionnelle sur l'information financière | Février 2011 | Indisponible | Hebdomadaire |
| Opérations immobilières Newsletter Presse professionnelle sur la construction, l'aménagement, l'énergie (Le Moniteur) | Janvier 2011 Juin 2010- Avril 2018 | 2011 Indisponible | Hebdomadaire Mensuel |
| Revue des Juristes de Sciences- Po Association des Juristes de Sciences Po | Novembre 2009 | 2009 | Semestriel |
| Revue Droit & Affaires Association Droit & Affaires (étudiants et partenariats avec cabinets GC : Cleary Gottlieb, Skadden, Weil Gotshal, Freshfields), Paris 2 Panthéon-Assas | Août 2007 | 2007 | Annuel |
| Journal de l'arbitrage de l'Université de Versailles Master Arbitrage & Commerce International, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (rattachée à Paris XI-Saclay) | Octobre 2010 | Indisponible | Annuel |
| Revue de droit public approfondi Master II, Université Paris 2 Panthéon-Assas dirigé par Guillaume DRAGO | Juin 2015 | 2015 | Annuel |
| Revue de droit international d'Assas École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé de Paris 2 Panthéon-Assas. | 2018 | 2018 | Annuel |

| | | | |
|--|----------|------|----------------|
| Bulletin juridique des assurances Direction scientifique rattachée à l'Université Lyon 3 – auteurs universitaires et praticiens | Mai 2017 | 2017 | Bimestriel |
| Revue du droit local Institut du droit local Alsace Moselle | 2019 | 2019 | Quadrimestriel |
| Gazette de l'Institut de droit public des affaires Institut de droit public des affaires, partenaire de l'EFB de Paris et Université Paris XI-Saclay | 2017 | 2017 | Trimestriel |
| Bulletin juridique des collectivités territoriales | 2017 | 2017 | Mensuel |

Annexe 3 : Antériorité des Fonds sur les décisions des Autorités Administratives Indépendantes

| | |
|---|------|
| Commission Nationale informatique et libertés (CNIL) | 1978 |
| Autorités des Marchés Financiers (AMF) : communiqués de presse et décisions de la commission des sanctions, règlement général, arrêtés d'homologation de modifications du Règlement général, instruction, recommandations, décisions d'approbation (2010) | 2007 |
| Autorité de la concurrence | 2007 |
| Autorité de contrôle prudentiel | 2010 |
| Commission bancaire | 2008 |
| Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) : Décisions/délibérations (2010) (Archives) | 2008 |
| Commission d'accès aux documents administratifs | 2009 |
| Archives de la COB (instructions, positions et recommandations) | |
| Commission de régulation de l'énergie (délibérations et règlements de différends) | 2000 |
| Conseil supérieur de l'audiovisuel (avis, délibérations, recommandations, règlements de différends, consultations publiques, décisions) | 2008 |
| Commission de sécurité des consommateurs (avis) | 1996 |
| Le défenseur des droits (décisions) | 2012 |
| HADOPI (délibérations) | 2010 |

Annexe 4 : Codes annotés

Les codes annotés en ligne sont :

- Code civil
- Code de commerce
- Code de la consommation
- Code de la justice administrative
- Code de la commande publique
- Code de la sécurité intérieure
- Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique
- Code de la sécurité sociale
- Code de la propriété intellectuelle
- Code monétaire et financier
- Code de la construction et de l'habitation
- Code de l'urbanisme
- Code de procédure civile
- Code des procédures civiles d'exécution
- Code de l'organisation judiciaire
- Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA)
- Code des assurances
- Code général des collectivités territoriales (CGCT)
- Code de procédure pénale
- Code des transports
- Code rural et de la pêche maritime
- Code pénal
- Code de l'environnement